

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

XXXI.

La paix avait été annoncée non-seulement dans le haut Saint-Maurice, mais encore, par les Hurons et leurs alliés de l'ouest, jusque chez les peuples qui habitaient les rives du lac Michigan, appelés *Gens de mer* et *Sinipegšich*, visités douze années auparavant par Jean Nicolet. Ces derniers dont les Français traduisirent le nom (*Winipeg*—eau sale, puante ou saumâtre, par *Puants*) demeuraient à la baie Verte du lac Michigan. La nouvelle des communications ouvertes avec eux ayant été apportée en Canada cette année même, on parlait de nouveau de traverser la mer (le lac) de leur pays, dans l'espoir de découvrir, non loin des terres qui le bordent au sud-ouest, un chemin pour conduire à l'océan Pacifique, à la Chine et au Japon.

Ceux qui apportaient la nouvelle ci-dessus étaient Médard Chouard des Groseillers et Gilles Bacon, employés des jésuites, qui descendaient cet été des pays d'en haut. Ils possédaient des échantillons de mines de cuivre et d'or trouvés dans ces contrées lointaines, qui attirèrent l'attention de M. de la Potherie, commandant des Trois-Rivières. Ces objets provenaient sans doute du lac Supérieur, où nous savons que Chouard faisait des explorations.

Le 28 août, le Père Jérôme Lalemant partit de Québec pour les Trois-Rivières, amenant pour servir de "défricheur, scieur de long, charpentier, charbonnier, etc," un nommé Pelletier qui venait de se donner aux jésuites, et Pierre Bouëncha, "maçon à cent livres de gages." De plus, ils avait avec lui un marmiton de quinze ans du nom de Léger. Le tout, pour le service des Pères, aux Trois-Rivières.

Il vit en ce lieu Gilles Bacon qui, aussitôt, fut envoyé à Québec par M. de la Potherie "pour donner avis des mines," mais, ajoute le *Journal* "on trouva que ce n'était rien qui vaille." René

Ohereinti, Huron, fut envoyé, quelques temps après, pour reconnaître "de prétendues mines," dont on ne désigne pas la localité. Il est rare, à cette époque, de voir les Français s'occuper de pareil objet.

Chouard, Bacon et d'autres employés des jésuites, n'étaient pas arrivés avec le gros de la traite. Ils se préparaient à repartir—au moins quelques uns d'entre eux—avant l'apparition de la flottille huronne qui tardait quelque peu. Le Père Lalemant, leur ayant donné ses instructions ainsi que ses lettres pour les missionnaires des Hurons, quitta les Trois-Rivières et débarqua à Québec le 7 septembre. Chouard, Bacon, Pierrot Cochon, Daniel Carteron, Jean Le Mercier, Racine, Eustache Lambert, qui tous étaient descendus cet été du pays des Hurons, y retournèrent en septembre.

XXXII.

Les Hurons, comme toutes les tribus de race iroquoise, cultivaient la terre et en tiraient la plus grande partie de leur subsistance, tandis que les Attikamègues menaient la vie nomade particulière aux peuples algonquins et n'obtenaient les produits de l'agriculture qu'au moyen d'échanges.

Il paraît que les Hurons partaient de leur pays, près des grands lacs, emportant plus de céréales que de fourrures, et que, parvenus à l'Ottawa, soit à la décharge de la Matawan, ou à l'île des Allumettes, ou à la Gatineau, ils rencontraient les Attikamègues et d'autres nations du nord, ainsi que les Algonquins des bords de l'Ottawa, tous chasseurs qui échangeaient avec eux des pelleteries pour du blé et de la farine. En même temps, se transmettaient les lettres des missions huronnes destinées aux Trois-Rivières et à Québec, car les dépêches de ces deux postes, que l'on craignait de voir se perdre en tombant aux mains des Iroquois, étaient confiées aux Attikamègues. Les Hurons qui traitaient avec ceux-ci sur l'Ottawa ou ailleurs, descendaient, il est vrai, par le Saint-Laurent, jusqu'aux Trois-Rivières, mais en cas d'attaque de la part des Iroquois, les lettres n'eussent pas été en sûreté dans ces voyages. La Relation de 1647 s'exprime ainsi : " Les Attikamègues ont commerce avec les Hurons et avec les Français. Leur rendez vous se fait certain mois de l'année en un lieu dont ils sont convenus, et là les Hurons leur apportent du blé et de la farine de leur pays, des rêts et d'autres petites marchandises qu'ils échangent contre des peaux de cerfs, d'élans, de castors et d'autres animaux. Ceux qui communiquent avec les Français les abordent

une ou deux fois l'année, par le fleuve appelé les Trois-Rivières, ou même encore par le Sagné qui se décharge à Tadoussac—mais ce chemin leur est fort difficile..... Ils se sont trouvés cette année (aux Trois-Rivières) au nombre de plus de trente canots. Nous leur avons donné des lettres pour les faire porter par cinquante Hurons qui se trouvaient en cette assemblée à nos Pères qui sont en leur pays, et nos Pères de ces contrées-là en avaient aussi données à leurs Hurons pour nous les faire rendre par les Attikamègues. Ces bonnes gens ont été fidèles : ils ont donné nos lettres aux Hurons, et nous ont rendu celles qui venaient de nos Pères qui sont en ce pays-là. Les Iroquois nous contraignent de chercher ces voies merveilleusement écartées.”

Le registre porte trente-six actes de baptême de Sauvages en 1646. Ils ont presque tous rapport à des enfants. La seule nation qui y soit nommée est celle des Attikamègues ; il s'en rencontre plusieurs au mois de juillet et août. Il y a aussi deux ou trois noms hurons : les autres appartiennent aux Algonquins et aux Montagnais, selon les apparences.

La flottille de traite huronne arriva aux Trois-Rivières vers le 8 septembre. Le gouverneur-général et le Père Lalemant, avertis aussitôt, partirent de Québec, le 11, pour aller la rencontrer, ce qui montre, que le rendez-vous de la grande traite avait lieu en cet endroit, comme on peut s'en convaincre d'ailleurs par la lecture des *Relations des Jésuites*.

A la traite de cette année, qui eut lieu le 15 septembre, il y avait quatre-vingts canots hurons. Ils s'en retournèrent avec une douzaine de paquets de castors, que l'on n'avait pu leur acheter, tant le magasin était dénant des objets habituels du trafic. Le 22, M. de Montmagny et le P. Lalemant repartirent pour Québec, et les Hurons de leur côté pour leur pays. Ces derniers étaient accompagnés par Eustache Lambert et deux ou trois autres employés des jésuites, comme il a été dit, qui portaient aux missions plus de cinquante paquets de marchandises et deux veaux.

On pourrait croire que des quatre-vingts canots hurons remonterent la rivière des Trois-Rivières, afin d'atteindre l'Ottawa par les cours d'eau qui unissent ces deux principales rivières, car le *Journal des Jésuites* dit : “ Ondisaharea quitta la grande bande, et voulut aller par le grand lac ; il fut attrappé par les ennemis. Ils étaient deux canots ; deux hommes se sauvèrent.”

Si, en passant par le lac Saint-Pierre, OndoSaharea se séparait du groupe principal de ses compagnons, ils faut croire que ceux-ci remontaient par la rivière des Trois-Rivières, car il n'y a que ces deux voies pour atteindre en pirogue les “ pays d'en haut,” et nous

savons que les Attikamègnes communiquaient facilement avec les peuples de l'Ottawa et même avec ceux des contrées plus lointaines.

Le Père Jogue, après avoir visité dans l'été les tribus iroquoises, était retourné aux Trois-Rivières, ne se doutant pas que la révolte et le meurtre se préparaient pendant son absence et que son martyr serait le signal de la rupture de la paix à peine conclue. "On demandera, s'écrie le protestant Bancroft, si ces massacres refroidissaient l'ardeur des missionnaires. Je réponds qu'ils ne reculèrent jamais d'un pas. Comme dans une armée de braves de nouveaux guerriers sont toujours prêts à remplacer ceux qui tombent, ainsi parmi eux jamais l'héroïsme n'a fait faute et jamais ils n'ont refusé de concourir à une entreprise qui pouvait tourner à l'avantage de la religion ou de la gloire de la France."

Ayant donc fait ses préparatifs pour passer l'hiver dans les cantons iroquois, le Père Jogues profita de ce que les canots de la traite avaient commencé à remonter le fleuve dès le 22 septembre et s'embarqua, le 24, avec Jean de la Lande, destiné à lui servir d'aide, Otrih8eré "Huron iroquisé" et deux ou trois autres Hurons qui allaient voir leurs parents captifs dans ce pays. On sait que le Père et La Lande périrent bientôt après de la main de Iroquois, mais la nouvelle n'en fut apportée aux Trois-Rivières que le printemps suivant.

On a vu combien les articles de traite étaient rares cette année aux Trois-Rivières. Un malheur vint s'ajouter à cette pénurie.

"Le 21 novembre 1646, arriva la nouvelle assurée du plus grand désastre que fut encore arrivé en Canada, savoir : la perte ou débris du brigantin qui allait de Québec aux Trois-Rivières, dans lequel était une bonne partie de ce qui était nécessaire pour le magasin et les habitants des Trois-Rivières."

Ce naufrage eut lieu vers le Cap-à-l'Arbre.—(Voir la *Revue Canadienne*, 1874, p. 898).

XXXIII.

La compagnie des Habitants, toute nouvelle et remplie d'espoir, s'annonçait sous d'heureux présages : on la croyait destinée à remédier aux abus du passé ; elle prenait l'avantage sur l'ancienne compagnie dite de la Nouvelle-France, dont les forces baissaient visiblement.

Les habitants étaient en butte aux attaques de ceux qu'ils avaient pour ainsi dire supplantés. C'est l'histoire de tous les temps. Ils avaient aussi contre eux les préjugés qui s'attachent aux titres de colons, de créoles, de sujets transplantés. Etre éloigné

de l'Europe, c'est n'être propre à rien ! Un certain parti en concluait que les habitants n'avaient droit à aucune espèce de protection.

D'un autre côté, ces derniers avaient des représentants qui ne se laissaient pas désarçonner sans combattre, et qui finirent par sortir victorieux de la lutte. Au printemps de 1647, la cour régla l'administration de la compagnie des Habitants. Un syndic nommé par Québec, un par les Trois-Rivières et un par Montréal, avec M. Pierre de Repentigny (le "général de la flotte," si fort intéressé dans ce mouvement) obtenaient voix délibérative dans le conseil du gouverneur en chef. Les syndics, dit Garneau, étaient des officiers municipaux ayant charge des droits de la communauté et des intérêts publics. En d'autres termes ils furent nos premiers députés auprès du gouvernement de la colonie. Leur mandat durait trois ans. Jacques Hertel, syndic des Trois-Rivières, fut remplacé, en 1648, par Jean Godefroy.

C'est vers cette époque que, l'on voit, pour la première fois, se manifester au Canada un sentiment populaire, un esprit public, si l'on peut ainsi qualifier les idées et les agissements d'une poignée de défricheurs jusque là opprimés ou tenus hors de cause par ceux qui avaient le monopole de la traite et de toutes les grandes affaires. Le "patriotisme canadien" germait dans le cœur des colons. Rien de plus facile à expliquer. Ils étaient venus de France comptant sur des promesses qui ne se réalisaient pas. Les seigneurs qui les avaient amenés étaient aussi trompés qu'eux-mêmes. Pour établir le pays, ces seigneurs avaient fait choix de jeunes hommes nouvellement mariés et adonnés aux travaux des champs—la meilleure population qu'il fût possible de se procurer, la seule qui fût nécessaire—mais par la négligence des autorités, ce petit peuple allait périr sous les coups des Iroquois. La moindre protection pouvait tout sauver, car bientôt les habitants se seraient vus assez nombreux pour exploiter le sol et lui fournir des défenseurs—des Canadiens défendant le Canada. C'était cette pensée fructueuse et si juste qu'il s'agissait, plus que jamais, de mettre en œuvre, bien différente de celle qui présidait à la formation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, où l'on voyait se réfugier une foule de gens sortis des villes de la vieille Angleterre à la suite de dissensions religieuses ou politiques, et incapables de se maintenir par le travail de l'agriculture, sans compter que la plupart n'étaient plus d'un âge à fonder des familles.

Le moment était des plus propices à l'extension de la puissance du jeune roi Louis XIV (âgé de sept ans). Depuis sa naissance, il avait eu dans la personne de Condé un général qui ne cessait de

lui gagner des batailles. Les années 1644 et 1645 avaient été marquées par de nouveaux succès : Gravelines, le passage du Rhin, Rotwille, Fribourg, Spire, Philisburg, Mayence, Berghen, Creutznach, Landau, Roses, Llorens, Nordlingen, la Mora, et la prise de plusieurs villes. Tels étaient les débuts du "grand siècle." Malheureusement, la Nouvelle-France ne s'en trouva pas mieux.

L'Angleterre, qui était en révolution depuis 1642, négligeait également ses colonies ; le roi Charles I venait de tomber aux mains de Cromwell. La possession de l'Amérique par l'élément anglais ou français pouvait dépendre de la moindre démarche—la France n'en eut pas même la pensée.

Les efforts des particuliers étaient le seul mode d'action sur lequel les fondateurs du Canada pouvaient compter.

Quelques Français bien inspirés, ayant des intérêts plus ou moins considérables dans la traite des fourrures, mais comptant sur l'avenir qui développerait leur œuvre, travaillaient à la colonisation des bords du fleuve. Ils recrutaient en France des familles qu'ils plaçaient dans des seigneuries qu'ils s'étaient fait accorder ; on les vit bientôt former, dans le voisinage du fort des Trois-Rivières, des établissements qui furent l'origine de nos paroisses.

L'effet produit par la nouvelle de la paix, accompagnée de la liberté de la traite, n'avait pas tardé à se faire sentir. Godefroy, Le Neuf, Le Gardeur de Repentigny, René Bobineau, tous parents, très-actifs, saisirent le moment pour attirer de France plusieurs colons. L'année 1646 en vit arriver plus que jamais jusque là : Pierre Le Febvre, Jacques Aubuchon, Marin Terrier de Repentigny, Jean Véron, Jean Poutrel, tous de la Normandie, et Urbain Baudry, de l'Anjou—six familles qui s'ajoutaient aux onze déjà constatées.

A partir de 1646, on remarque comme une vie nouvelle dans les Trois-Rivières ; les tâtonnements et les incertitudes ont cessé ; la bourgade est devenue une colonie ferme, en voie de s'agrandir. Elle subit jusqu'à 1662 des crises qui la mettent parfois en danger mais seulement par suite de la situation précaire du Canada en général.

XXXIV.

Le sujet des concessions de terres occupa beaucoup la population trifluvienne, en 1646. Par crainte des Iroquois, les colons ne s'étaient pas éloignés du site de la ville actuelle, haute et basse, si toutefois il y avait des maisons dans cette dernière partie, mais l'espérance de la paix, jointe aux opérations de la compagnie des

Habitants décidèrent plusieurs personnes à demander des terres dans un rayon comparativement étendu.

Quatre concessions au sud du fleuve peuvent être rapportées à l'année 1646, quoique les titres en soient sous la date de 16 avril 1647,—en France.

Ce sont celles de Pierre Lefebvre, Nicolas Marsolet, Pierre Le Gardeur de Repentigny et René Robineau de Bécancour.

1o. A Pierre Lefebvre, un quart de lieue de front sur une lieue de profondeur, à la charge d'un denier de cens pour chaque arpent lorsqu'il sera en valeur seulement.

2o. A Nicolas Marsolet, une demi-lieue de front sur deux lieues de profondeur, sujet aux droits et redevances accoutumés et au désir de la coutume de Paris.

Ces deux fiefs se fondirent plus tard (en 1669 et en 1676) dans la seigneurie de Gentilly, lorsque Michel Pelletier, sieur de la Prade ou de la Pérade, les acheta et se fit concéder une lieue et trois quarts de terre avoisinant pour former cette seigneurie qui mesurait ainsi deux lieues et demie sur le fleuve et deux lieues dans les terres.

3o. Pierre Le Gardeur de Repentigny les terres (fief Cournoyer) qui sont au sud du fleuve d'après un acte dont voici les principales dispositions : " Notre plaisir ayant toujours été d'établir une forte colonie de naturels français en la Nouvelle-France, afin que par leur exemple les peuples sauvages du pays fussent instruits en la connaissance de Dieu et réduits à une vie civile sous l'obéissance du roi, nous avons reçu volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider en cette louable entreprise et spécialement quand nous avons reconnu qu'ils étaient disposés d'entreprendre la culture de quelques unes des terres concédées à notre Compagnie, et connaissant les louables qualités de Pierre Le Gardeur, écuyer, sieur de Repentigny et l'expérience et connaissance qu'il s'est acquises au dit pays de la Nouvelle-France depuis qu'il y est établi, comme aussi son zèle à la religion, etc., nous lui avons accordé l'étendue et consistance des terres situées sur le fleuve Saint-Laurent, du côté du sud, vis-à-vis les Trois-Rivières, à prendre entre la Petite-Rivière d'un côté et la rivière Puante, à présent dite la rivière St. Michel ; d'autre côté de la Petite-Rivière, les terres ci-devant concédées au sieur Godefroy ; et du côté de la rivière St. Michel celles concédées au sieur Le Neuf, la dite largeur sur le fleuve, ayant pareille profondeur dans les terres, et compris en la dite profondeur le lac Saint-Paul qui se rencontre en icelles et les îles et îlets qui sont dans la Petite Rivière et dans le fleuve Saint-Laurent vis-à-vis ces terres." La concession relevant du château Saint-Louis de Québec et sujette à la coutume de Paris. Les ap-

pellations des juges qui pourraient y être établis ressortiront du parlement et cour souveraine qui sera ci-après érigée au nom de la Compagnie à Québec ou ailleurs en la Nouvelle-France. Les occupants des terres ne pourront faire la traite des pelleteries avec les Sauvages s'ils ne sont reconnus pour habitants du pays et s'ils n'ont part en cette qualité au privilège de la traite cédé par la compagnie des Cent-Associés.

“ Ci-devant, ” c'est-à-dire avant 1646, Jean Godefroy avait donc concédé un terrain entre Gentilly et Cournoyer, et Michel Le Neuf, son beau-frère, un terrain entre Cournoyer et Bécancour, laissant entre eux un espace vide que Jacques Hertel obtint, ou avait déjà obtenu, mais dont il ne paraît pas qu'il ait pris possession. C'est ce terrain que M. de Repentigny se fit donner en 1646-7 par l'acte ci-dessus. Les noms de Gentilly, Cournoyer et Bécancour furent imposés plus tard à ces endroits.

La “ Petite-Rivière ” dont il est parlé ici ne serait-elle pas le ruisseau Vigoureux, qui passe sur la propriété de M. Moïse Genest Labarre ? C'est le seul cours d'eau qui corresponde aux limites nord-est du fief accordé à M. de Repentigny.

François Hertel, fils de Jacques, devint propriétaire du fief de M. de Repentigny et du terrain contigu au nord-est, que M. Jean Godefroy avait d'abord concédé (avant 1646) mais sur lequel il semble que l'on ne reconnaissait ses titres qu'à demi, sans doute faute d'y avoir fait travailler ou de s'en être occupé. Les Godefroy, qui ont eu en main vingt fortunes ordinaires, les ont laissées se perdre ainsi les unes après les autres. En 1676, Hertel avait tout le fief Cournoyer mesurant le même front qu'aujourd'hui, c'est-à-dire allant de Gentilly à Dutort. Ce fief revint ensuite aux Godefroy de Lintot. Voilà comment ces deux anciennes familles ont eu possession à tour de rôle de ces terres si favorablement situées.

Michel Le Neuf du Hérisson avait dû concéder avant 1646 ce que nous appelons le fief Du Tort, ou Lintot, entre Cournoyer et la rivière Bécancour, car en rapprochant les mots “ rivière Puante à présent dite rivière Saint-Michel ” et “ du côté de la rivière Saint-Michel les terres concédées au sieur Le Neuf, ” on comprend qu'il s'agit de Michel Le Neuf et de la rivière Bécancour. Michel Le Neuf était parrain de Michel, fils aîné de Jean Godefroy, son beau-frère ; il donna sa concession à son filleul qui conserva longtemps le nom de Saint-Michel à la rivière et imposa au fief le nom de Lintot, village de la Normandie d'où son père était originaire.

Ce même Michel Le Neuf a donné à un autre fils de Jean Godefroy toute la banlieue des Trois-Rivières.

40. A René Robineau une terre de deux lieues et un quart de

front au fleuve tenant du côté nord-est à la rivière Puante ou Saint-Michel (Bécancour) qui la sépare de la concession de M. Le Neuf [le fief Dutort] et du côté sud-ouest au fief Godefroy,—sur deux lieues et un quart dans les terres, avec les îles, îlets et batteries qui se trouvent tant dans la rivière Bécancour que dans la rivière Saint-Paul (rivière Godefroy.)

Le nom de Saint-Paul couché dans deux des pièces que nous venons de citer a passé à un fils de Jean Godefroy qui l'a transmis à sa descendance. Bouchette se sert des mots "rivière Bécancour" et "fief Dutort" mais en cela il ne fait qu'employer des noms connus de son temps (1815) et qui ne l'étaient pas en 1646.

La rivière Bécancour portait le nom de Puante. Les Abenakis la nommèrent *sôlinak*, rivière au nombreux méandres.

Ainsi tous les terrains situés en face de la ville (entre Tonnancourt autrement dit Roquetaillade, et St. Pierre-les-Becquets) se trouvaient concédé en 1646 : le côté sud-est de la rivière Godefroy, à Jean Godefroy ; Bécancour, à Robineau de Bécancour ; Dutort, à Le Neuf du Hérisson ; Cournoyer, à Pierre de Repentigny et à Jean Godefroy ; une partie de Gentilly, à Pierre Lefebvre et à Nicolas Marsolet.

Godefroy, Le Neuf, Repentigny étaient parents ; bientôt Bécancour entra dans cette famille en épousant mademoiselle Le Neuf.

La même année 1646 M. Le Neuf de la Potherie se fit accorder le titre définitif de sa seigneurie de Portneuf dont il avait obtenu possession depuis dix ou douze ans, comme il a été dit ailleurs.

XXXV.

Le 24 juin 1646, le Père Lalemant, examinant les titres de concession des RR. PP. jésuites, constate que les six cents arpents à eux concédés, aux Trois-Rivières, en 1634, ne souffrent aucun doute. Le 12 septembre, il écrit que le Père Buteux, résidant aux Trois-Rivières, avait demandé au gouverneur-général un "remuement de bornes," mais qu'il avait subi un refus, ce qui fit que "réciproquement, il refusa M. de la Potherie pour d'autres alignements." Il s'agissait peut-être d'un terrain que la Potherie possédait, dès cette époque, je pense, à côté du fief des jésuites, sur le chemin actuel de Sainte-Marguerite.

Mais voici qui est plus important : "M. de la Potherie disputa puissamment le cap des Trois-Rivières affecté aux Sauvages, en ayant la concession de cette année de M. de la Madeleine ; l'affaire fut indécise." M. de la Potherie, qui était, avec son beau-frère Jean Godefroy, à la tête de la majeure partie des Trifluviens et qui

voyait que les terres avoisinant le fort (basse-ville et commune) appartenait aux jésuites, cherchait donc à s'étendre du côté ouest du Saint-Maurice, mais, à ce qu'il paraît, par la note ci-dessus les Pères l'avaient devancé, et quoiqu'il "disputât puissamment," l'affaire "fut indécise" pour le moment. Elle se régla, quelques années plus tard, en faveur des jésuites. Ceux-ci auraient sans doute exécuté, en 1646 ou 1647, leur projet d'une mission de Sauvages au Cap, mais la guerre des Iroquois recommença et il fallut ajourner.

M. de Champflour n'était pas allé en France dans l'intention d'y demeurer à ce qu'il semble. On voit même qu'il se regardait toujours comme exerçant la charge de gouverneur des Trois-Rivières; par conséquent M. de la Potherie n'aurait été que son lieutenant en ce lieu. Le 5 mai 1646, à Paris, dans l'hôtel de M. Bordier, conseiller et secrétaire des Conseils de Sa Majesté, M. François de Champflour "commandant des Trois-Rivières en la Nouvelle-France," concède de la compagnie des Cent-Associés, quarante arpents de terre en superficie dans le voisinage des Trois-Rivières,—mais pas assez proche du fort pour en gêner les fortifications,—à prendre sur les terres de la compagnie qui sont encore non défrichées. On se conformera pour les fins de la justice à la coutume de Paris. Le concessionnaire devra y installer des colons sans retard. S'il se décidait par la suite à vendre ou à se désaisir de cette propriété, il se pourrait le faire qu'en faveur d'une personne résidant en Canada. La compagnie donne aussi à M. de Champflour, "pour lui fournir plus de moyen de faire valoir les dites terres," la charpente d'une maison de cent pieds de long sur seize de large qui a été taillée proche du fort. M. de Montmagny devra préciser la location de cette terre.

C'est le fief Niverville, situé entre les rues Bonaventure, des Champs, Saint-Pierre et Saint-Joseph.

La lisière nord-ouest de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame, qui est la continuation de cette dernière, était toute concédée en 1646. M. Godefroy s'étendait depuis la rue St. François-Xavier (où est située l'école des Frères de la doctrine chrétienne) jusqu'à la rue des Champs. De la rue des Champs à la rue Bonaventure, la concession récente de M. de Champflour. De la rue Bonaventure à la rue des Forges, le fief des Jésuites, (du côté au Saint-Louis), puis plus bas, l'autre fief des Jésuites, (de la commune) qui embrassait la majeure partie de l'ouest de la basse-ville.

Les rues ne portaient point encore de nom; celles qui existaient n'étaient à proprement parler, que des sentiers. Celui qui forme

la rue Notre-Dame avait probablement dès lors son commencement au cap Métabéroutin, d'où il venait de terres de Pepin et de Hertel, en ligne droite frapper le milieu du flanc nord du Platon, qu'il franchissait du nord au sud pour atteindre la basse-ville, en appuyant à gauche, c'est-à-dire dans la direction du fleuve, entre les rues Craig et du Fleuve. Un autre sentier ou chemin, qui passait entre la résidence des Pères Jésuites et le fort, de l'est à l'ouest longeait le flanc nord du Platon, croisait à l'angle droit le sentier de la rue Notre-Dame à l'endroit où se trouve l'encoignure sud du vieux cimetière, et de là obliquait à gauche pour traverser la place vide que l'on voit encore aujourd'hui à côté de l'église paroissiale, il descendait la déclivité qui mène à la basse-ville, passant entre les terres des Jésuites à l'ouest et le Platon à l'est, (la rue Notre-Dame actuelle, entre les rues Bonaventure et des Forges) pour contourner cette éminence et aller tomber dans ce que nous appelons la rue du Platon. Vers le point de sa jonction avec le sentier qui traversait le Platon, du nord au sud, entre les rues Craig, du Platon, du Fleuve, et Saint-Antoine, devaient se trouver des campements de Sauvages et deux ou trois maisons françaises. De cet endroit, un sentier existait le long du fleuve en remontant vers la Banlieue.

M. de Champflour possédait en outre un terrain sur le fief des Jésuites du côteau Saint-Louis, mais le titre ne nous en est connu que par mention dans une pièce du siècle suivant. La description qui nous en est donnée indique que M. de Champflour et Pierre Lefebvre avaient des terrains contigus, au lieu où se rencontrent aujourd'hui les rues Hart et Alexandre, et qu'ils les vendirent à M. Charles Aubert seigneur de la Chesnaye.

Cette vente eut lieu vers 1649 ou 1650. On remarque sur le plan manuscrit des Trois-Rivières, en 1685, un carré oblong qui porte le mot "La Chesnaie," précisément à l'endroit où se croisent les rues Hart et Alexandre.

BENJAMIN SULTE.

(à continuer.)

CAUSERIE AVEC MOI-MÊME

JOURNAL D'UN DÉTENU A ST. VINCENT DE PAUL.

(suite)

Le 23.—Les nouvelles les plus absurdes, les plus contradictoires circulent à propos des trois évadés de la semaine dernière. Ces derniers semblent avoir le don d'ubiquité : ils ont été reçus partout, mais ne sont rencontrés nulle part. C'est le gardien d'une certaine barrière de péage qui a été attaqué une nuit par trois hommes à *figures sinistres*, et auquel ils ont voulu ôter la vie, parce qu'il refusait de leur donner son argent. Tantôt c'est un autre qu'ils ont dépouillé de ses habits. Tous les crimes, les délits qui se commettent de ce temps-ci dans le *Dominion*, sont portés au crédit des trois fugitifs..... La police de Montréal est sur le qui vive, les télégrammes s'entrecroisent. Quand les habitants de la Pointe Claire disent : " Ils sont ici ! " on peut être sûr que les habitants de Laprairie et de Mascouche répèteront au même instant : " Nous venons de les voir..... ils passent..... ils viennent de passer !....."

Hier matin, un cultivateur de l'une des paroisses de l'île de Montréal est venu apporter au préfet la défroque d'un détenu, trouvée dans un petit bois. Il s'attendait à recevoir une forte récompense pour sa trouvaille. O désappointement ! Le préfet tenait beaucoup à l'occupant de la défroque, mais médiocrement à la défroque seule. Le brave Jean-Baptiste est resté tout ébahi.....

Le 24.—Encore une nouvelle tentative d'évasion. Mais, cette fois, le succès n'a pas répondu à l'attente de son auteur : il a été repris presque aussitôt, mais non sans une extrême difficulté. Homme doué d'une force et d'une vigueur peu communes, il a fait une résistance opiniâtre.

On a peine à s'expliquer comment cet homme a pu s'échapper,

ou plutôt comment il ne s'est pas tué, quand on examine les lieux par où il a passé. Un homme dans les conditions ordinaires de la vie se serait vingt fois rompu le cou. Oui ; mais la liberté !.....

Le 26.—La plus grande excitation règne au pénitencier. Un nombre considérable de détenus sont exaspérés contre les gardiens à cause de la reprise de leur compagnon. Vendredi, vers trois heures, le préfet, craignant quelque désordre, a donné ordre que tous les tailleurs de pierre et les maçons fussent renfermés dans leurs cellules respectives. Depuis ce temps, le désordre est à son comble : des cris, des hurlements, des menaces de mort contre les officiers, un bruit assourdissant et continu produit par le heurt des portes de fer, sur la pierre des cellules qu'on cherche à forcer ; le pénitencier de ce St. Vincent de Paul, en ce moment, ressemble plutôt à une cage remplie de bêtes féroces qu'à toute autre chose..... On dit les gens du village dans des transes mortelles : ils craignent que ces forcenés ne parviennent tous à s'échapper.

Soixante-dix, les plus exaltés et les plus dangereux, sont restés enfermés ; le reste a assisté aujourd'hui aux offices comme d'habitude. A la messe, l'aumônier, M. Leclerc, a fait entendre des paroles de paix, de conciliation ; il a fortement recommandé de bien prendre garde de se laisser entraîner par la contagion du mauvais exemple ; il a dit qu'au contraire, il fallait saisir cette occasion pour montrer aux officiers supérieurs qu'eux, au moins, avaient conservé, même dans une prison, leur dignité d'hommes, de chrétiens, et n'étaient pas de fauves bêtes.....

7 heures P. M.—Je viens d'apprendre que des mesures très-sévères pour réprimer les désordres, seront prises demain.

Quelle scène !.....J'entends encore les hurlements, les râlements des malheureux qu'on flagelle, se mêlant aux sanglots de ceux dont l'exécution est finie et qu'on détache..... Ces bruits mats et à la fois retentissants du terrible fouet que l'on sent pousser avec une force non moins terrible sur les corps des malheureuses victimes.... ces cris qui n'ont plus rien d'humain..... il me semble encore entendre tout cela !..... Ah ! c'est horrible de rester ici !.....

Cinq détenus ont été fouettés. On raconte que l'un d'eux, L*, a lutté avec l'énergie du désespoir pour ne pas se laisser attacher sur le fatal cheval de bois—dressé, cette fois, dans un corridor du grand dortoir.—Armé d'un long couteau, S* menaçait de frapper quiconque entrerait dans sa cellule. Après qu'on se fut convaincu qu'avec celui-là les menaces étaient inutiles, on essaya de le suffoquer en dirigeant sur lui un énorme jet d'eau glacée..... Peine

inutile. Un ancien garde du pénitencier de Kingston, maintenant employé ici, suggéra l'idée de prendre une paillasse, au moyen de laquelle on acculerait le forcé contre la muraille de sa cellule, pour ensuite s'en saisir. L'idée fut déclarée excellente, et aussitôt de la mettre à exécution.—On court dans une cellule pour prendre la paillasse dont on a besoin; cette cellule est occupée par un nouvel arrivé (qu'en idiome de prison on appelle *fresh-fish*), lequel, encore sous l'empire de la terreur, croit que tout le monde doit passer sous le terrible fouet, s'affaisse sur la dalle, privé de sentiment.....

Mais on a d'autres choses à faire que de s'occuper de celui-là!... Cependant, l'*asphyxie à la paillasse* n'obtient pas plus de succès que la *suffocation à l'eau glacée*..... Que faire? Il faut pourtant qu'il soit flagellé celui-là aussi!.....

“ *Si nous avons des crochets de fer pour le pêcher!* ” hasarde quelqu'un.—Des crochets de fer, des crochets de fer!! pour le crocheter, pour le réduire à l'impuissance! Mais c'est cela qu'il nous faut!.....C'est singulier que nous n'y ayons pas songé plus tôt!” répètent, en chœur les officiers réunis.

Ordre est aussitôt donné au maître forgeron de faire les nouveaux instruments de torture Ils sont prêts..... ô succès!..... ils ont opéré à merveille!.....A ton tour maintenant, *cat-o'-nine-tails!*.....

Tirons le rideau.....

Le 1er décembre.—L'automne vient de voir tomber la dernière feuille de sa couronne.....La neige est venue, cette nuit, blanchir la campagne..... Voici l'hiver, saison rigoureuse, où les sifflements du noir aquilon succèdent aux douceurs de nos beaux jours d'automne, où le soleil pâlit et semble se cacher de douleur en voyant la nature flétrie refuser à ses enfants ses dons charmants.

De tous les jours si rudes et si pénibles pour le pauvre, les jours d'hiver sont les plus difficiles à traverser: à ses privations habituelles viennent s'ajouter de nouvelles privations, à ses souffrances déjà si dures, des souffrances plus dures encore, alors que la terre disparaît sous son vaste linceul de neige, que le vert feuillage est remplacé par le givre étincelant, que le soleil est sans force, et que l'âpre gelée partout pénètre, règne partout.

Pour les riches et les heureux du monde, cette époque de l'année est celle des fêtes et des plaisirs; à eux les épais tapis, les vêtements moelleux, les vastes foyers où pétille un feu dont on éveille sans cesse la dévorante activité. Tous ces moyens, fournis par la fortune, leur créent un printemps perpétuel au milieu de leurs salons où ils défilent le froid et rient de ses rigueurs.

Mais comme il faut une proie à l'impitoyable hiver, c'est la famille du pauvre qui lui est livrée. Il n'a, lui, pour se protéger contre son ennemi, ni les riches habits, ni les précieuses fourrures, ni les étincelants foyers ; les membres de ses petits enfants bleuis tremblotent dans leurs habits que perce le froid ; la bise souffle dans sa misérable habitation, et son être s'échauffe à peine devant le morceau de bois fumeux et noirci qui se consume en silence.

Oh ! que de douleurs muettes et solitaires voient ces jours terribles, que de larmes cachées, que de désespoirs, que de morts inconnues !..... Et pour le prisonnier, qu'elles sont longues les nuits d'hiver !..... Souvent je jette les yeux sur les murs nus et blancs de notre pauvre hôpital (par une faveur du préfet, je couche à l'hôpital depuis quelques mois), quand, dis-je, je jette les yeux sur ces murs blancs et nus et que je les vois rayés de vacillantes ombres, je me souviens de Casimir Delavigne, dont "le cadran sans heures mesure aux damnés des ténèbres sans fin."

Cette image est magnifique. Il semble qu'avant de l'écrire, le grand poète s'était fait ouvrir les portes d'une prison pour y prendre la mesure d'une nuit d'hiver.

Le 3.—On dit, mais on le dit bien bas, qu'un grand nombre de détenus doivent partir cette nuit pour Kingston. Le garde en devoir cette nuit à l'hôpital, vient d'arriver (8 h. du soir). Nous lui demandons si cette rumeur est fondée, il nous répond qu'il n'en sait rien.

Cette réponse d'un officier n'a rien qui doive surprendre : tout se sait ici, le détenu d'abord, l'officier ensuite. Si c'est une nécessité chez celui-là de raconter tout ce qu'il sait, c'est également un besoin chez celui-ci de tout dire pour savoir tout. De sorte que celui qui voudra y mettre un peu d'habileté et de bonne volonté, *saura tout ce qu'il voudra*. Quels sont généralement les premiers et les mieux informés ? Les détenus, cela est peu croyable, et cependant cela est vrai.

Minuit.—Des pas précipités, des grincements de clefs dans les serrures, la cloche de la grande porte d'entrée qui sonne à chaque instant ; ces sons, ces bruits, à pareille heure, annoncent que quelque chose d'étrange, d'insusité va avoir lieu.

La porte de l'hôpital vient de s'ouvrir..... un employé supérieur entre, et d'un air mystérieux ordonne à notre garde de le suivre. A tout ce va-et-vient, succède bientôt un silence de mort..... Que signifient ces petits coups secs, rapides, du fer contre le fer ?
 . . . Ah ! je comprends, c'est l'opération du *ferrement* qui commence..... Les mêmes petits bruits métalliques viennent de cesser
ils recommencent..... c'est le tour d'un second patient

Rien au monde ne peut donner une idée de l'aspect terrifiant que présente une prison au moment du départ d'un convoi, c'est inouï, fantastique, monstrueux ! Il faudrait posséder l'énergique et sombre pinceau de Salvator ou de Goya pour exquissier ce spectacle.

C'est d'abord, dans les dortoirs, des chants, qui rappellent les chants de morts des farouches Indiens..... Ici, dans la grande salle du refectoire sont assis une trentaine de détenus accouplés deux à deux par un épouvantable et dégoûtant appareil de chaînes qui, rivées aux chevilles et aux poignets, les tient étroitement ensemble.

Là, dans un coin, un monceau de chaînes, d'entraves de fer, des rivets et les outils nécessaires au ferrement.

Plus loin, des gardes prennent une de ces entraves de fer, et après avoir essayée à la jambe ou au bras du condamné que d'autres gardes viennent de faire sortir des a cellule, poussent celui-ci vers l'en-clume...

Cette opération du ferrement est excessivement dangereuse, car, au moindre mouvement du patient, au lieu de porter sur l'enclume, le coup, à l'aide duquel on rive l'entrave de fer à la jambe ou au poignet du condamné, lui broierait les os. Les plus mutins se tiennent tranquilles pendant cette délicate opération.....

Le ferrement est terminé !..... Les condamnés, au nombre de soixante, tous rangés sur des bancs, ne tardent pas à se montrer tels qu'ils sont, féroces, ignobles, impudents, cyniques ! Ils poussent des cris dégoûtants ; ils tiennent des conversations horribles et répondent aux ordres des surveillants par des rires qui n'ont plus rien d'humain.....

Ces figures hâves et tannées, aux fronts aplatis ou écrasés, aux regards hardis et haineux, au rire insolent et cruel, à la bouche méchante et stupide..... Cette livrée hideuse mi-partie jaune et mi-partie brune, qui ne s'attache pas au corps seulement, mais qui encore brûle et tache l'âme..... Ces chaînes en acier poli qui, sous la réverbération des lampes accrochées aux murs, jettent des lueurs fauves !.....

Quel spectacle !..... Quel ignoble avilissement de l'homme ! Chose étrange, cependant ! ces êtres qu'on avilit ainsi sont les seuls qui ne veulent pas s'en apercevoir : l'orgueil du crime !.....

Le 8.—J'ai reçu aujourd'hui une bien touchante lettre de ma famille. Elle s'effraie pour moi. Elle m'enseigne la résignation, l'humilité, le pardon à mes ennemis. Elle me supplie de rompre avec le cauchemar désolant du passé pour m'acclimater à mon malheur, l'utiliser, l'occuper, de vivre enfin en chrétien.

Acclimater mon âme à cette atmosphère de contrainte et de ruse ! M'étendre sur ce lit de procuste que la loi dresse à ses esclaves pour les égaliser tous sous le niveau de la crainte ! Non, ma captivité, toute horrible qu'elle soit, ne rivera pas ma pensée ; ma conscience ne fléchira pas sous le joug. Je ne ramperai pas, parce qu'ici tout rampe ; je ne mentirai pas, parce qu'ici tout ment.

Non, jamais !.....

O mes chers parents ! je vous entends me dire que c'est l'humilité qui fait les martyrs et les saints.

L'humilité je la comprends dans les héros, je l'adore dans le Christ !..... Mais je ne donne pas ce nom à l'asservissement de la volonté, à la violence, au sacrifice forcé, au renoncement de la peur. L'humilité c'est la vertu du Calvaire, c'est l'amour de l'abaissement..... c'est le miracle de la foi..... je m'honorerais d'être vraiment humble ; mais je rougirais de le paraître, si je ne l'étais qu'à demi.

Je le déclare donc dans toute la sincérité de mon âme : je ne suis pas assez fort pour m'élever si haut. J'ai des défauts, des préjugés, des faiblesses. Hier encore enfant du monde, je n'ai pas dépouillé toutes ses idées ; je n'ai pas désappris toutes ses maximes. Je me préoccupe de l'opinion des hommes plus que je ne le devrais peut-être. J'ai la vanité de l'honneur humain, et le malheur ne m'a pas avoir encore appris à me mentir à moi-même.... Jeme connais, je me juge, et c'est parce que je ne veux pas transiger avec ceux qui ont ravi l'honneur.....

Le 17.—A chaque heure du jour, le grincement d'un verrou ou la piqure d'une parole amère, vient me dire : souffre, tu es ici pour souffrir !”

Oh ! c'est affreux vivre dans ces murs qui semblent chuchoter des mots horribles !.....coudoyer à chaque instant ces êtres à forme humaine sur le front desquels déteint le remords, ces cœurs flétris contre lesquels le souvenir s'acharne et qui s'acharnent au regret..... être confondu avec ces êtres dont les crimes leur servent de titres, dont la boue leur sert de pourpre.....obéir *implicitement* (comme disent les règlements) à ces mannequins nés pour obéir, mais non pour commander !.....

Qu'ai-je donc fait, mon Dieu, pour avoir mérité une si terrible destinée ? Vous qui lisez dans les cœurs, vous savez que mes fautes n'ont pas été des crimes et que mes regrets ne sont pas des remords.....Pitié, mon Dieu, pitié !... ..

Le 22.—La tempête laisse dormir la vague qui porte l'alcyon. Le nuage qui recèle de la foudre s'irrise des couleurs de la paix.....

La tempête et le nuage n'ont pas de trêve pour moi..... Encore, toujours souffrir !!

Noël:—“ *Hodie Christus natus est : hodie Salvator apparuit : hodie in terra canunt Angeli : hodie exsultant justii, discentes : Gloria in excelsis Deo !* ”

Les grands explorateurs du monde surnaturel, après avoir cherché et presque toujours trouvé la raison providentielle des grands événements et des grandes manifestations divines, ne pouvaient manquer d'interroger, à son tour, le symbolisme de cette nuit bienheureuse entre toutes les nuits, *ô vere beata nox*, pendant laquelle un Dieu fait homme opéra sa descente parmi nous. Pourquoi avait-il choisi cette heure froide et ténébreuse qui fait ressembler la terre à un tombeau ? Est-ce que ce Fils de la lumière, et Lumière lui-même, ne devait pas vouloir son entrée triomphale sur la terre illuminée par les magnificences et les splendeurs du jour ? Ne convenait-il point qu'il se fit précéder de sa propre image ?

En effet, dit l'auteur de la Symbolique, la lumière est l'image de la vérité, de la beauté, de la grâce, de la vie, et Dieu est essentiellement toutes ces choses, tandis que les ténèbres sont l'image de la laideur, du mensonge, du péché, de la mort. Voilà pourquoi sans doute nous avons une horreur instinctive de la nuit. Le plus intrépide a des palpitations inaccoutumées, la nuit. C'est que dans la lutte du bien et du mal, le mal domine pendant la nuit. Si l'innocence se plaît aux clartés du jour, le crime s'enveloppe du voile de la nuit. Les bêtes fauves ne rôdent que la nuit ; c'est l'heure du poignard et du guet-apens ; c'est l'heure des grandes douleurs, comme aussi des grandes turpitudes. Presque toujours l'on meurt la nuit. La nature elle-même, privée du soleil qui la féconde et la vivifie, tombe, la nuit, dans un état de langueur et semble vouloir rentrer dans le chaos.

C'est précisément cette observation de l'ordre physique transportée dans l'ordre moral qui explique aux philosophes chrétiens le choix que le Sauveur a fait de la nuit pour poser le pied au milieu des hommes. Une nuit plus affreuse que la nuit matérielle étendait ses ombres sur la surface de la terre : nuit de l'intelligence et de la volonté, pêle-mêle confus d'impiété, d'ignorance et de mensonge, et, comme il venait dissiper cette nuit par l'éclat de sa doctrine, il dressait en quelque sorte sa tente au milieu de l'ennemi. C'est du sein de la nuit païenne que le soleil de justice devait faire jaillir les splendeurs du jour chrétien.

Certes, le paganisme était une nuit, et une nuit bien profonde. Il ne faut plus s'étonner si on rencontre dans les patriarches et les

prophètes tant d'impatience de la voir finir, si on surprend ces hommes séculaires les bras tendus vers l'Orient et s'écriant dans chacune de leurs prières : " Envoyez, Seigneur, celui que vous devez envoyer ! "

Ce long cri de détresse fut entendu enfin, ET VERBUM CARO FACTUM EST, et le Verbe s'est fait chair ; il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire. Quelle nuit aurait pu résister à la gloire du vrai Dieu ? Aussi, comme tout pâlit et s'efface en sa présence !..... Le jour chrétien est commencé ; son soleil éclaire déjà l'horizon du genre humain.....

Telle est la douce vision que la nuit de Noël fait passer devant notre âme, lorsque, remontant le cours des siècles, nous allons méditer près du divin berceau.

Que le grand souvenir de Béthléem nous réunisse donc au pied des autels dans une même pensée de foi ; là est encore le soleil qui nous délivrera des horreurs de la nuit.....

Le 1er janvier.—Ce matin, dans le monde, la chaumière du pauvre s'ouvre plus heureuse, plus propre ; le palais du riche, plus somptueux, plus éblouissant qu'à l'ordinaire.—*Bonne année ! Happy new year !* voilà les riantes paroles qui s'échappent aujourd'hui de la bouche des gais descendants de la France et des blonds enfants d'Albion.

Pendant que dans le monde l'on fête la jeune année qui vient de naître, moi, je pleure la vieille année qui n'est plus. Le temps, qui entraîne tout, me laisse..... Le temps, qui change tout, ne change rien pour moi..... Ce que les jours, les mois, les années apportent à ceux qui jouissent de la liberté, les jours, les mois, les années me l'enlèvent. Tous les souhaits de bonheur que je forme pour mes amis sont des germes de douleur que j'attire sur moi. Chacun de mes vœux m'endette d'une larme..... Cependant, ô mes amis ! toutes mes prières vous gardent, et tous mes souhaits vous veulent heureux.....

Le 11 février.—M. Leclerc est parti aujourd'hui pour les Etats-Unis. Il sera absent pendant quelques semaines seulement. Ce bon et zélé protecteur a voulu, avant de partir, me laisser un nouveau témoignage de sa sollicitude : il a renouvelé, et cette fois avec plus de force que jamais, ses tentatives pour obtenir ma libération.

La justice humaine ! toujours prompte à lancer la parole qui foudroie, c'est bien tard qu'elle prononce la parole qui relève ! J'avais foi en mon innocence ; je ne croyais pas que la calomnie pût donner au mensonge le caractère et la puissance de la vérité, j'ignorais que la science pût verbaliser le doute et criminaliser

l'apparence. Il me suffisait de me sentir sans reproche pour être sans peur.

Hélas ! je me trompais. On n'acquiert l'expérience qu'en souffrant ses leçons. Je n'en avais pas souffert encore. Aujourd'hui, je n'ai malheureusement que trop appris.....

Le 13.—L'Eglise célèbre aujourd'hui une de ses plus belles, de ses plus touchantes et de ses plus sublimes cérémonies : le *Mercredi des Cendres*. La cendre elle-même a, par sa nature quelque chose de triste ; c'est le reste d'un bois consuméc'est la dépouille de ce qui fut autrefois vert, fort, fleuri, couvert de riants feuillages..... C'est l'ombre de ce qui fut un corps.....c'est la poussière dont parle l'Ecriture.

Le mercredi des cendres, tout un monde de fidèles va recevoir sur le front le stigmaté des vanités humaines..... La marque n'est pas plus grande qu'une médaille de la Vierge ; mais elle est aussi efficace que les sacs sur lesquels nos aïeux s'ébattaient avec angoisses.....

La contrition véritable est intérieure.

Le 25.—Une enquête très-sévère, conduite par l'inspecteur des pénitenciers, est commencée depuis mardi. Il procède à huis clos, mais cela n'empêche pas que tout se sait et se répète. On parle de transactions scandaleuses entre des officiers et des détenus !.....

Cette affaire est très regrettable ; car elle va avoir—si elle ne l'a déjà—un effet démoralisant, surtout pour les détenus.

Le 1er mars.—Deux gardes, gravement compromis dans l'affaire dont je parlais hier, ont été amenés à donner leur démission.

Cette affaire amène nécessairement cette conclusion : c'est qu'aucun système ne fonctionnera bien partout, et dans tout établissement pénitentiaire, mais que pour apprécier les résultats, il faut surtout tenir compte de la personnalité des fonctionnaires chargés de son exécution. Je pense que cette reconnaissance de la valeur qu'il faut attribuer au mérite personnel est conforme aux observations les plus récentes, sans qu'il en résulte aucunement que les principes et les règles, en matière d'exécution des peines, n'aient qu'une importance secondaire. Il en est d'un bon système pénitentiaire comme d'une bonne constitution, qui favorise la volonté des chefs en ce qui est bon et ne les empêche que de faire mal.

Je ne puis qu'émettre le vœu que ces idées se généralisent, et que l'on sente enfin partout quelle est l'importance pour les établissements pénitentiaires du choix de ses employés.

Le 4—Quatre *nouveaux pensionnaires* sont arrivés aujourd'hui. Je me trouvais à la pharmacie lorsqu'ils sont venus passer l'exa-

men médical obligé. L'examen terminé, le vieux Dr. G..., demande à l'un d'eux—être malingre, infirme, souffreteux. “D'où venez-vous?—De Sorel.—Quelle est votre sentence?—Deux ans.—Pourquoi êtes-vous ici?—Pour le vol de six poules.—Quelle était votre occupation dans le monde?—Mendiant?.....

“Où est située Sorel?” demandai-je à mon tour au curieux vieux docteur.

—Vous ne savez pas où est Sorel? mais un peu plus bas qu'ici, sur le bord du St. Laurent.

—Et Québec?

—Québec? vous y appartenez presque!.....

—C'est vrai, mais toujours?

—Eh! bien, Québec est dans notre Canada, je suppose!

—Et Montréal? en Canada encore?

—Pourquoi ces questions? répondit le vieux disciple d'Hippocrate tout interloqué.

Pourquoi?.....Parce que je voudrais m'expliquer cette partialité de la loi dans un même pays.

Sans doute, ce malheureux, en volant ces *six poules*, a commis une faute grave—la propriété est sacrée — et partant il a mérité un châtement terrible; mais il avait, je ne dirai pas pour excuse, au moins pour prétexte, l'ignorance, l'abrutissement, la misère.

Mais que méritera donc celui qui, intelligent, instruit, entouré de l'estime de tous, revêtu d'un caractère officiel volera, non pas pour manger, mais pour satisfaire à de fastueux caprices, ou pour tenter les chances de l'agiotage; volera, non pas *six poules*, mais \$6,000, par exemple?.....non pas la nuit, mais au grand jour, à la face de tousnon pas dans une basse-cour.....mais dans une banque au client qui aura mis forcément son argent sous la sauvegarde de la probité de l'officier public que ses patrons désignent ou imposent à sa confiance? Quel châtement terrible aura-t-il donc mérité celui-là qui, au lieu de voler *six poules*, presque par nécessité.....volera par luxe une somme de \$6,000?

Deux ans!.....

Quel châtement méritera-t-il cet autre qui, avec ce sauvage et grossier appareil du voleur de profession, enfonce les portes, crochette les serrures et enlève de l'or, de l'argent et des bijoux représentant une valeur de \$30,000?

Trois ans!.....

En fait, en droit, en raison, en logique, en humanité, en morale, cette justice distributive est inqualifiable.....

Le 14.—M. Leclerc est de retour de son voyage des Etats-Unis..

Il me dit avoir reçu d'Ottawa les meilleures nouvelles à mon sujetque mon martyr tire à sa fin.....

Dieu puissant ! serait-ce possible ?

Le 17.—Ce matin, mes compagnons d'origine irlandaise avaient en commémoration du *St. Patrick's day*, attaché à leur poitrine, qui un bout de ruban vert, qui un petit morceau d'étoffe ou de papier de la même nuance représentant grossièrement une harpe, ou le *shamrock* national.

Quelle chose puissante et magique que la patrie ! Dans l'exil, dans les fers même, elle éveille toujours dans la pensée une image toute pleine à la fois de douceur et de majesté. Comme ce coin de terre, où dort la cendre de nos aïeux suivis et gardés dans la tombe par la piété de nos souvenir, remue les fibres de nos cœurs !

Eh ! bien, le dirai-je ? ces pauvres petits emblèmes attachés sur le cœur des malheureux enfants d'une patrie malheureuse, il a fallu les enlever

Que c'est triste, mon Dieu, de ne s'appartenir plus !

Le 25.—Je viens de parcourir le rapport de M. l'inspecteur des pénitenciers, etc., pour l'année 1876.

S'il est vrai, comme le dit Montesquieu, que c'est par l'état de criminalité qu'on juge le mieux le degré de civilisation des peuples, ces sortes de documents ont, à tous les points de vue, une importance considérable.

Ils fournissent, en effet, les données pratiques sans lesquelles la législation pénale cesse promptement d'être en harmonie avec les mœurs et les besoins de l'époque. Ils offrent, par là-même, aux gouvernements les indications les plus précieuses pour l'amélioration progressive des lois.

La statistique des prisons, comparée avec les rapports spéciaux des différentes maisons de détention, constitue l'union naturelle de la théorie, du particulier et du général, des principes et de leur application aux faits flexibles et aux mille modifications de la vie. Ces sortes de bulletins sont donc d'une extrême importance, non seulement pour les assemblées représentatives qui, en votant les budgets, les mettent en mesure d'examiner si l'administration des prisons répond aux sacrifices d'argent qu'on leur demande pour cet objet, mais encore à tous ceux qui s'occupent de ces questions difficiles et d'une portée si extraordinaire.

Parmi les différents rapports contenus dans le document officiel précité, il en est un qui, par l'abondance des renseignements pratiques qu'il renferme et l'importance des suggestions qu'il offre à nos considérations, doit figurer au premier rang. C'est celui de l'aumônier catholique de ce pénitencier. Je me permet-

trait de détacher de ce travail, aussi longuement que savamment élaboré, quelques-uns des traits les plus saillants.

Au point de vue de la criminalité en général, les résultats de la statistique pour l'année qui vient de finir, constatent un accroissement considérable des crimes principalement contre la propriété.

Cet accroissement alarmant, M. Leclerc l'attribue à l'état de notre commerce et au manque d'industrie dans le pays.

Si l'on veut maintenant examiner les sources même du crime, on voit que l'ignorance est une des principales. Au 31 décembre 1876, sur 182 détenus qui se trouvaient au pénitencier, 56 étaient complètement illettrés, et 108 ne savaient qu'imparfaitement lire ou écrire; 22 seulement pouvaient se servir utilement de ces connaissances élémentaires, et 18 avaient enfin reçu une instruction supérieure.

En présence de ces chiffres, il devient évident qu'un des plus puissants moyens de prévenir le crime, c'est la propagation de l'instruction parmi les classes populaires.

M. Leclerc se plaint que la plaie capitale de notre justice est toujours la progression de la récidive.

Ce triste résultat qui se produit invariablement chaque année, n'a rien qui doive étonner. Que veut-on que fasse le condamné ordinaire qui sort d'une maison de détention? Où travaillera-t-il? Qui voudra de lui? Il se sentira libre comme les autres citoyens; et cependant il porte une tache, et cette tache le met à l'index. Signalé comme un être dangereux, les portes de l'atelier se ferment devant lui, et alors il n'a plus à choisir, pour ainsi dire, qu'*entre la mendicité et le vol*. Cette fâcheuse extrémité, réveille en lui toutes les mauvaises passions, et il reprend infailliblement le cours de sa vie orageuse et irritée.

A cette vraie cause de la récidive, l'éminent aumônier recommande l'établissement de sociétés de patronage, comme le seul remède à opposer.

De même que, dans l'exécution de la peine, on ne doit jamais perdre de vue l'avenir des condamnés libérés, de même les sociétés de patronage doivent chercher avant tout à jeter un coup d'œil sur la marche et la méthode que l'on suit dans le châtement des délinquants. C'est seulement alors que l'on pourra entreprendre hardiment la double tâche de combattre les préjugés de la société contre les coupables, et les dispositions vicieuses des condamnés libérés.

Les rapports des sociétés organisées en faveur des détenus n'acquerront une plus grande importance au point de vue de la théorie que lorsque l'on sera parvenu à les composer d'une partie gé-

nérale et d'une partie spéciale. Dans la première, qui serait d'un intérêt commun, et pour laquelle tous les matériaux seraient d'abord réunis, mis en bloc, on aurait à examiner certaines questions déterminées de statistique sur le sort des détenus libérés, et sur les effets produits par l'exécution de la peine. La deuxième, qui compléterait la première, traiterait des circonstances particulières et locales. Comment atteindre ce but? Je l'ignore. Cependant deux choses me paraissent possibles: il peut arriver que les grandes sociétés s'entendent pour échanger leurs statuts, et apprendre à se connaître, jusqu'au moment de fonder une union, qui coordonnerait et publierait les expériences d'un intérêt général. Il peut se faire aussi que les gouvernements fédéraux et locaux accordent aux sociétés pénitentiaires certains subsides, à la condition de rédiger des rapports qui seraient ensuite réunis et comparés avec la statistique officielle des prisons. Cette dernière voie me paraît se présenter naturellement partout où le sens de l'intérêt public est trop peu développé pour que des particuliers prennent sur eux de publier une statistique.

Parmi les autres propositions de réforme que l'auteur de cet intéressant travail recommande, il faut remarquer surtout celle où il conseille, au point de vue de l'équité et de l'ordre d'accorder des rémunérations aux détenus sur le produit de leur travail. Rien n'est, en effet, plus mauvais que de se placer en pareille matière au point de vue du droit strict, et de refuser, d'après cela, tout salaire au prisonnier. Le travail forcé, dans les idées modernes, ne peut être qu'un moyen d'apprendre à aimer le travail. Pourtant le système actuellement suivi ici consiste plutôt à faire prendre le travail en horreur et à lui faire préférer l'inconduite qu'à créer, dans son habitude, un contre-poids moral aux tentations coupables.

Quant aux récompenses à donner aux détenus, M. Leclerc remarque qu'il faut tenir compte, non seulement de l'activité et de l'adresse, mais de la conduite et de la moralité. "Car pour juger et récompenser le travail du prisonnier, l'habileté ne doit nullement venir en première ligne. C'est toute sa conduite, sa manière d'être qui doit déterminer la hauteur de la récompense."

Il y a un sujet que j'aurais voulu voir traiter par le savant aumônier dans le rapport que je viens d'analyser; c'est l'absurde longueur des peines d'emprisonnement les plus graves. Toutes celles qui dépassent dix années, me paraissent manquer complètement toutes les fins quelconques que l'on peut se proposer en punissant. On pourrait les appeler des peines d'engourdissement moral. On pourrait encore ajouter cette autre considération, à la fois politi-

que et morale, que la signification de la réclusion perpétuelle est complètement affaiblie par l'existence de peines qui dépassent dix ans d'emprisonnement. Il est difficile, en effet, que la condamnation à quinze ou vingt ans d'un criminel âgé de trente ou quarante ans, ne se confonde pas, dans sa pensée, avec un emprisonnement à vie. Or, si la réclusion perpétuelle doit remplacer, comme mal spécifique, la peine de mort, quand celle-ci sera abolie, il y a un intérêt considérable à laisser, aux yeux de la conscience publique, un intervalle évident entre l'emprisonnement temporaire et l'emprisonnement perpétuel.

Le 31 mars.—Je serai libre demain matin !.....

“ J'ai reçu instruction de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général d'ordonner que le nommé ***, maintenant détenu dans le pénitencier de St. Vincent de Paul, soit mis en liberté le premier avril prochain.”—Ainsi parle la dépêche ministérielle !

Je serai libre demain !..... c'est-à-dire, ma famille, mes amis, de l'air, du soleil, de la liberté, de la vie, pour moi qui, depuis plus de seize mois, ai été privé de tout cela !.....

Je serai libre demain !..... Ce soir, je pourrai dire : “ Je suis plus près des miens de tout un jour.” Demain matin, je pourrai dire : “ Je suis plus près des miens de toute une nuit.”

Je serai libre demain !..... Qu'il y a loin d'aujourd'hui à demain !..... L'attente me fait mal

Oh ! merci vous tous nobles amis qui, faisant reconnaître mon innocence, m'avez rendu la vie ! Bons et généreux amis, soyez bénis ! Pas une fois ma prière ne s'élèvera à Dieu sans que mes lèvres ne lui disent vos noms, sans que mon cœur n'appelle sur vous ses bienfaits.

Merci aussi à l'homme éminent qui occupe le ministère de la Justice et dont la haute intelligence a su démêler la vérité de l'erreur !.....

Je serai libre demain !.....demain le plus saint de tous les jours.....le jour de la résurrection de l'Homme-Dieu.....Pâques.....

Ici, j'achève cette longue et monotone revue de mes souvenirs. C'est la décalque de mes souffrances..... Lecteur, je te bénis, si quelquefois tes larmes se sont mêlés au miennes.

(Fin)

DE RETOUR A QUÉBEC.

RÉFLEXIONS ET COMMENTAIRES.

Causerie lue devant le Cercle catholique de Québec, le 3 avril 1878.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

J'ai à réclamer votre indulgence en faveur d'un jeune débutant à peine sorti de la quarantaine. Je ne sais vraiment comment notre président s'y est pris pour me faire consentir à vous adresser la parole ce soir. Jusqu'à présent, j'ai évité les occasions de lire ou de parler en public comme on évite les précipices ; la seule pensée de m'entendre moi-même débiter un *speech* m'a toujours donné le frisson ; et c'est ainsi que je me vois rendu à cet âge indécis où l'on commence à craindre de passer pour un homme mûr,—où l'on cesse de porter une canne, de peur que l'on ne croie que c'est par nécessité,—où l'on affecte de rire du "rénovateur parisien de Luby," qui rend la jeunesse aux vieillards et la beauté à ceux qui ne l'ont jamais eue.....—c'est ainsi, dis-je, que je me vois rendu à cet âge sans avoir encore affronté les feux de la tribune, sans m'être jamais trouvé en face d'un manuscrit, d'un verre d'eau sucrée..... et d'un auditoire par dessus le marché !

J'ai intitulé cette petite causerie : " De retour à Québec—réflexions et commentaires." J'aurais pu l'intituler tout aussi bien : " A bâtons rompus." J'ai écrit ces quelques pages je ne sais trop comment : un peu au parlement, pendant les séances de la dernière session de l'Assemblée législative, un peu au coin du feu,—par phrases, par demi-phrases, souvent interrompues, et reprises à plusieurs jours d'intervalle.

Telle proposition énoncée pendant le carnaval a été développée à la mi-carême. Tel alinéa commencé sous le ministère de Boucherville a été terminé sous le ministère Joly.

Il ne faudra donc pas vous étonner si vous ne trouvez dans ces pages ni l'enchaînement des idées, ni l'ordre, ni les proportions qui doivent faire de toute œuvre littéraire un ensemble harmonieux.

Il faut y avoir passé pour comprendre ce qu'il y a de pénible dans le retour à la vie pratique, à la vie prosaïque ordinaire, après un long espace de temps dépensé en voyages d'agrément.

Un homme relativement peu fortuné s'est amassé une somme assez ronde pour faire un tour d'Europe. Pendant trois mois, quatre mois, six mois que durera son voyage, il vit à grandes guides, ne fait absolument que ce qu'il veut, va où il veut, voit les sites les plus enchanteurs, contemple des merveilles de peinture, de statuaire et d'architecture, entend de délicieuse musique, est, chaque jour, en contact avec la société la plus instruite, la plus distinguée, la plus policée qui se puisse rencontrer, en un mot vit absolument comme un très-grand seigneur.

Il est d'ailleurs traité comme tel, et ceux qu'il rencontre sauraient jamais se douter que ce touriste qui vient de si loin dans le seul but de se promener, et surtout qui vient d'Amérique, le continent aux placers d'or, n'a guère d'autre fortune réalisable que la traite de trois cents louis sterlings, déjà plus ou moins entamée, que lui a signée M. Vézina à son départ de Québec !

Revenu au pays, le rêve s'évanouit, et il retombe lourdement dans la réalité. Il s'est accoutumé au rôle de personnage en vacances avec une facilité étonnante ; la magnificence est passée dans ses goûts ; aux grandes idées qu'il a—et qu'il veut avoir désormais—il faut de vastes horizons.....Mais la vie réelle, la vie laborieuse et monotone, l'attend avec ses inévitables exigences.

Si jamais vous vous trouvez dans pareille situation, prenez mon avis : retournez bravement à vos habitudes d'autrefois. Si vous arrivez de Paris, et s'il vous échappe de dire : Canada, au lieu de *Canadâ*, et que l'on se moque un peu de vous, ne vous en fâchez pas. De votre côté, abstenez-vous de toute plaisanterie lorsque vous entendrez dire ; " un quart d'heure " et " une heure et *quârt*." Puis continuez, en votre pays, vos observations de touriste : vous vous en trouverez bien. Car notre population a, elle aussi, son côté intéressant. Je ne parle pas des beautés naturelles du Canada ; elles sont indéniables, et à part la Suisse, je ne connais pas de pays plus intéressant, sous ce rapport, surtout en la saison d'hiver.

Je dis surtout en la saison d'hiver. Les botanistes, je le sais, ne sont pas de cet avis ; mais je suis, malheureusement, en botanique, de la force de cette dame qui ne connaissait que deux plantes par leurs noms scientifiques : *aurora borealis* et *delerium tremens* : plantes bien connues parmi nous !

.

Ce qui frappe tout d'abord un Canadien qui revoit son pays après avoir séjourné un peu longtemps à Paris, c'est la cruauté avec laquelle nous traitons cette belle langue française, qui, pourtant, nous est si chère.

Toutefois, il faut se garder de croire que les étrangers trouvent les incorrections de notre langage aussi choquantes que nous les trouvons nous mêmes— je parle des étrangers qui ne font qu'un court séjour au milieu de nous. Ils voient du cachet là où nous ne voyons qu'un défaut. Pour eux, un anglicisme à peine compréhensible devient une curiosité philologique tout-à-fait intéressante.

Quel est le voyageur instruit qui n'a pas été intéressé à un très-haut degré en entendant les divers néologismes du langage de certaines villes de province, en France, les dialectes du midi, mêlés d'italien, de provençal et de français ?

Venir de Paris en Amérique pour entendre parler comme sur les boulevards, serait, au point de vue de l'étude du langage, assez mal employer son temps ; mais entendre dire que M. A..... vient de l'avant pour le comté de B..... ; qu'il a adressé une large assemblée ; qu'il sera opposé par M. R.... ; entendre dire que vous feriez bien de charger le *steward* du *steamboat* d'aller prendre votre *ticket* à l'*office* du *purser* si vous voulez avoir un bon *state-room*..... voilà qui doit faire les délices d'un Parisien intelligent, et ce n'est pas trop que de traverser l'océan pour avoir le bonheur d'entendre de ces choses-là !

Je ne veux pas insister aujourd'hui sur les incorrections de notre langage. Si j'en ai le loisir, je ferai, plus tard, un petit travail spécial sur le sujet. Mais je me permettrai d'appuyer sur cette idée que ces incorrections mêmes, dont nous devons tâcher de nous défaire au plus vite, et qui nous sont nuisibles sous plus d'un rapport, ont cependant leur côté intéressant.

On a reconstruit l'histoire de certains peuples de l'Orient par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée, indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une

date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons la langue française, la proportion de mots anglais ou de tournures anglaises qui s'y mêlent, indiquent le nombre d'années qui nous séparent de la "conquête," la facilité, la multiplicité, la nature même de nos rapports avec nos voisins anglologues des Etats-Unis et des provinces-sœurs du Canada.

Je crois qu'il y a là le sujet d'une étude intéressante pour un esprit observateur.

Cependant, la première étude faite, le piquant de la nouveauté cesse d'exister et nos défauts paraissent ce qu'ils sont, pour les étrangers comme pour nous : des défauts.

En arrivant à Bordeaux, on est surpris et amusé d'entendre gasconner le bas peuple. Au bout de huit jours on en a plein les oreilles.

Un philosophe s'amusera peut-être plus longtemps de ces choses qu'un profane ordinaire, parce qu'il ne s'arrêtera pas à quelques exceptions bizarres ou aux vices de prononciation, et qu'il voudra pénétrer jusque dans le *génie* même du langage populaire. Tout est matière à étude pour un savant véritable. Seulement, gare au verdict!

L'érudit qui se sera amusé de notre baragouin, prononcera, très-doctement, que nous baraguinons, et je ne vois pas, vraiment, quel profit nous en reviendra.

.

Je me hâte de dire que l'homme qui bornerait à la seule forme de notre langage ses observations sur notre société, serait un homme bien superficiel. Les idées, les principes, la morale, le caractère, les tendances d'un peuple, le degré de culture de son intelligence, sa situation politique et la forme de son gouvernement, voilà le véritable champ d'investigation du moraliste, de l'économiste, du savant digne de ce nom.

Ici, messieurs, je vais émettre une idée qui pourra vous paraître un paradoxe, mais qui n'en est pas moins, je le pense, rigoureusement vraie.

Souvent un étranger saura, avant longtemps, nous connaître mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes. Pour bien se rendre compte du génie spécial de ses propres compatriotes, il faut s'éloigner pendant quelque temps de son pays, afin de pouvoir éta-

blir avec certitude ce que nous avons de commun avec les autres peuples, et ce qui, dans nos usages ou dans nos idées, est particulier à notre société. Sans doute, l'étude pourra suppléer aux voyages dans une très-grande mesure; mais, pour arriver à déterminer avec certitude les traits caractéristiques de ses propres nationaux, je ne crains pas d'affirmer qu'un voyage à l'étranger est indispensable.

A l'appui de cette théorie, permettez-moi d'introduire ici ce que j'appellerai pompeusement "un épisode."

.

Il existe une certaine coutume, assez peu morale, fort en honneur à Montréal et à Québec : celle de donner des soirées—et dans les meilleures familles encore!—auxquelles on n'invite que les jeunes filles et les jeunes garçons, et d'où les femmes et les hommes mariés sont rigoureusement exclus.

Si nous nous vantions de cette coutume en France, par exemple, nous ne nous ferions certes pas estimer. Inviter une jeune fille à une soirée, à condition que son père ou sa mère, ses protecteurs naturels, ne l'accompagnent pas, c'est faire insulte et à la jeune fille et à ses parents. Il semble que les gens d'un âge mûr ne devraient faire tache nulle part, surtout dans une société qui a des traditions de savoir vivre. Il suffit, du reste d'un peu de réflexion pour comprendre les inconvénients de pareilles réunions, l'inconvenance des promenades de jeunes filles et de jeunes garçons, à deux heures du matin, qui suivent nécessairement le bal.

La carte d'invitation porte que mademoiselle X..... est invitée (seule) à passer la soirée chez madame Z.....; et l'on reçoit cette carte sans se fâcher,—pas même des lettres R. S. V. P., qui, sans doute, veulent dire : *Rendez-vous sans vos parents!*

Eh bien ! messieurs, l'usage dont je viens de parler est un trait de mœurs particulier au Canada et aux Etats-Unis; et il a fallu m'expatrier, dépenser des sommes folles, exposer mes jourspour m'apercevoir de cela, pour pouvoir dire à mes compatriotes que cette coutume est de création américaine, et qu'ils peuvent, sans scrupule, exiger des gouvernements européens un brevet d'invention !

.

J'ai dit plus haut que nos paysages d'hiver sont magnifiques. Les arbres résineux dont le feuillage reste toujours vert, *ever green*, comme les pins, les épinettes et les sapins, revêtent, lors-

qu'ils sont couverts de neige, les formes les plus fantastiques. Si vous voulez voir des vieux moines dans l'attitude de la méditation, des guerriers aux épées gigantesques, des groupes de revenants enveloppés de leurs suaires, de longues files de nonnes au costume éblouissant de blancheur, allez faire une promenade dans le chemin des Câpes, en bas de Québec, en janvier ou en février : la forêt que traverse le chemin vous offrira cet étrange et merveilleux spectacle.

Devant notre ville de Québec, où la marée se fait sentir à ce point qu'il existe une différence de dix-huit pieds entre les niveaux de l'eau à marée haute et à marée basse, nous voyons souvent un pont de glace de cinq pieds d'épaisseur, sur lequel toute la population de Québec, y compris la batterie B et ses canons, pourrait se réunir sans le moindre danger, et cela pendant quatre et même cinq mois de l'année !

A cette nature exceptionnelle correspondent des usages exceptionnels, comme nos courses en traîneaux, en raquettes ou en patins, nos glissades en traînes sauvages, l'habitude de porter des vêtements en fourrures, etc., etc.

Nos pavillons de patineurs, vastes salons au parquet de glace, dans lesquels les jeunes gens de nos villes dansent au son de la musique de régiment, ont aussi un cachet d'originalité fort remarquable.

N'oublions pas, non plus, de faire mention d'une autre singularité locale, du costume des femmes indiennes, consistant en une couverture de laine noire ou bleu foncé, en des mocassins de cuir de caribou, surmontés de guêtres ou mitasses ornées de *babiches*, et, si l'on est en été, en un beau chapeau d'homme, en soie noire, haute forme, mode de Paris.

Nos raquettes, cette chaussure à la fois si large et si légère, formée d'un treillis de fines lanières en peau d'original, sont inconnues partout ailleurs que dans l'Amérique du Nord. Ceci me rappelle l'anecdote de cet imprimeur français, qui, croyant voir une erreur typographique dans certain passage d'un ouvrage où il était dit que Mgr de Laval se rendait de Québec à Saint-Joachim en raquettes, eut l'idée de supprimer un *s* et de substituer la lettre *j* à la lettre *r* dans ce mot *raquettes* : ce qui faisait dire à l'auteur que Mgr de Laval se rendait de Québec à Saint-Joachim en *jaquette* ! L'éditeur, par un sentiment de modestie digne de toute louange, changea légèrement le texte original, et l'on peut lire aujourd'hui dans ce livre devenu assez rare : " Mgr de Laval se rendit de Québec à Saint-Joachim en simple robe de bure !

.

Au point de vue moral et religieux, il y a entre le peuple canadien et le peuple français, pris dans leur ensemble, un tel contraste en notre faveur que l'on se trouve vraiment heureux, après un long séjour dans notre ancienne mère-patrie, de se retrouver dans l'atmosphère de foi et de vertu de notre bonne province de Québec.

Le chrétien qui vit au milieu de nous après avoir vécu en Europe, se prend infailliblement d'affection pour notre pays. Le prêtre, qui en France, en Belgique, en Suisse, est souvent l'homme le plus haï, le moins considéré du milieu où il se trouve, est, en général, entouré ici de tout le respect, de toute la vénération qui sont dus au ministre du Seigneur.

Certes, il y a des chrétiens fervents en France. Je les ai vus à l'œuvre dans Paris même, et leur foi active m'a grandement édifié. Les missions de l'Orient sont alimentées par la France catholique, et le sang des martyrs de notre ancienne mère-patrie a été versé dans toutes les parties du monde. Mais les Français, qui sont les grands missionnaires du bien, sont aussi les grands missionnaires du mal, et les bons parmi eux sont, hélas! le petit nombre. Il est vrai que souvent que ce sont des héros!

A Paris, le mal vous entre par les yeux, par les oreilles, par l'intelligence, et infecte tout ce qui vous entoure. Les titres seuls des livres étalés dans une vitrine forment souvent une véritable série de blasphèmes ou de paroles impures. L'obscénité domine dans la plupart des productions de la statuaire et de la peinture. Les spectacles des grandes scènes lyriques sont empoisonnés par l'introduction de détails de chorégraphie de la plus révoltante hardiesse. Les jeunes étudiants des lycées sont élevés dans le mépris et l'ignorance de la religion. Le théâtre, la presse, les conversations sont athées.

Si le cœur peut rester pur dans cette fange, recouverte de mille séductions, l'esprit ne peut échapper à la souillure. Aussi, messieurs, je ne conseillerai jamais à un jeune homme ou à une jeune fille de faire un voyage à Paris. Avant d'avoir atteint un certain âge, il y a témérité à se risquer sur ce terrain où tant de belles âmes se sont souillées et perdues.

.

Si la France se trouvait tout-à-coup au point où en est le Canada catholique, sous le rapport de la foi et des mœurs, on pourrait

prédire que le règne du Christ sur la terre va briller d'un éclat sans précédent dans l'histoire. Et pourtant, messieurs, je n'hésite pas à dire que notre pays, que le Canada catholique est entré dans un courant d'idées dangereuses qui pourrait mettre en péril et sa foi et ses mœurs.

Les deux opinions que je viens d'exprimer se concilient parfaitement. Comparativement, le peuple canadien est, à l'heure présente, un bon peuple ; mais il est sans expérience, et il glisse évidemment vers le mal. Le peuple français, lui, subit, hélas ! les malheurs qu'entraînent la révolte de l'esprit et la révolte des sens. Si jamais Dieu lui fait la grâce d'atteindre le degré actuel de foi et de morale du peuple canadien, il ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et il sera plus en sûreté que nous ne le sommes aujourd'hui, car il saura à quoi s'en tenir sur les funestes enivres des sens, sur ces fausses lueurs de l'erreur, que l'inexpérience prend si facilement pour la lumière de la vérité.

Je dis donc que si la France devenait ce qu'est le Canada, après avoir essayé tant de systèmes absurdes, mis en pratique tant de théories qui l'ont conduite à deux doigts de sa perte, après avoir bu à longs traits à la coupe empoisonnée des plaisirs, elle ne serait pas tentée de revenir sur ses pas : loin de là, elle tendrait plutôt à devenir meilleure encore.

Grâce à des circonstances exceptionnelles et providentielles, notre courte histoire, comme peuple, à nous, Français du Canada, s'est écoulée pure comme les années de l'enfance ; mais, je le répète, nous voici rendus à une époque critique, et l'impulsion donnée dans ces derniers temps nous pousse vers l'état de choses dans lequel se débat, épuisée et débile, la société du vieux monde.

Les dangers auxquels je fais ici allusion ont été signalés par ceux qui ont reçu mission de nous diriger et de nous conseiller, et qui sont en même temps nos pères dans la foi et nos meilleurs amis. Écoutons la voix de nos évêques et notre société sera sauvée.

* * *

Après la mauvaise administration des bureaux de douane placés sur la frontière américaine, et la non moins mauvaise administration de nos chemins de fer, ce qui frappe le plus le voyageur européen, en arrivant en ce pays, ce sont les constructions en bois.

Dans nos campagnes, maisons, granges, clôtures, tout est en bois. Ce n'est que dans le voisinage des villes que la haie, en quelques endroits, remplace la clôture de cèdre.

L'arrivée à Québec, en été, offre au voyageur d'outre mer un spectacle d'une splendeur extraordinaire.

Figurez-vous l'impression que doit éprouver le passager qui n'a vu que le ciel et l'eau pendant huit jours, et qui, pendant les deux derniers jours de la traversée, n'a pu voir d'autres habitations que quelques blanches maisons, isolées, sur les côtes du Saint-Laurent. Lorsque le steamer atteint le bout de l'île d'Orléans, tout-à-coup une ville fortifiée dont les toits brillent, au soleil, comme des toits d'argent, s'élève devant lui, en amphithéâtre. On vient de longer une île magnifique :—à gauche est le continent ;—en avant est le cap Diamant, promontoire de 280 pieds de hauteur surmonté de la citadelle et ceinturé par les remparts de la ville ; la rade, remplie de centaines de vaisseaux ; un confluent où se rejoignent les eaux du grand fleuve et ceux de la rivière Saint-Charles, l'historique Cahir-Coubat ;—à droite, la plage fertile de Beauport, la cataracte de Montmorency, dont les eaux tombent d'une hauteur de deux cent quarante pieds, et, dans le lointain, la chaîne des Laurentides qui dessinent leur large silhouette dans le ciel bleu. L'esprit comme le regard reste ébloui de toutes ces beautés qui surgissent à la fois.

*
*
*

Permettez-moi de vous lire ici un extrait de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, de Charlevoix, dans lequel nous verrons ce qu'était la société de Québec il y a un peu plus d'un siècle et demi.

“Après vous avoir parlé du matériel de notre Capitale, il faut vous dire deux mots de ses principaux habitants ; *c'est son bel endroit*, et si, à ne considérer que ses maisons, ses places, ses rues, ses églises et ses édifices publics, on pourrait la réduire au rang des plus petites villes de France, *la qualité de ceux qui l'habitent lui assure le titre de Capitale.*

“ J'ai déjà dit qu'on ne compte guère, à Québec, que sept mille âmes ; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général (M. le marquis de Vaudreuil) avec un état major, de la noblesse, des officiers et des troupes. Un intendant (M. Bégon) avec un conseil supérieur, et les juridictions subalternes ; un commissaire de marine (M. de Clerambeaut d'Aigremont), un grand prévôt (M. Denys de Saint-Simon), un grand-voyer et un grand-maitre des Eaux et Forêts (M. le baron de Békancourt), dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers ; des marchands aisés, *ou qui vivent comme s'ils l'étaient* ; un évêque et un séminaire

nombreux ; des Récollets et des Jésuites ; trois communautés de filles, bien composées ; des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs, chez la Gouvernante et chez l'Intendante : voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes, de quoi passer le temps fort agréablement.

“ Aussi fait-on, et chacun y contribué de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades ; l'été, en calèche ou en canot ; l'hiver, en traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentils hommes n'ont guères que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point et que celles de l'Europe arrivent tout à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année : on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

“ On ne voit point en ce pays de personnes riches, *et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien*, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre ; *sinon, on se retranche sur la table pour bien se vêtir*. Aussi faut-il avouer que les ajustemens font bien à nos Créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans le deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

“ Il n'en est pas de même, dit-on, des Anglais nos voisins ; et qui ne connaîtrait les deux colonies que par la manière de vivre, d'agir et de parler des colons, ne balancerait pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il règne dans la Nouvelle-Angleterre et dans les autres provinces du continent de l'Amérique soumises à l'Empire Britannique, une opulence dont il semble qu'on ne sçait point profiter, et dans la Nouvelle-France une pauvreté cachée sous un air d'aisance qui ne paraît point étudié. Le commerce et la culture des plantations fortifient la première ; l'industrie des habitans soutient la seconde, et le goût de la Nation y répand un agrément infini. Le colon anglais amasse du bien et ne fait aucune dépense superflue : le Français jouit de ce qu'il a, *et souvent fait parade de ce qu'il n'a point*. Celui-là travaille pour ses héritiers ; celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé

lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglois Amériquains ne veulent point de guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre; ils ne ménagent point les Sauvages, parce qu'ils ne croient pas en avoir besoin. La jeunesse françoise, par des raisons contraires, déteste la paix et vit bien avec les Naturels du Pays, dont elle s'attire aisément l'estime pendant la guerre, et l'amitié en tous tems. Je pourrais pousser plus loin ce parallèle; mais il faut finir: le Vaisseau du Roi va mettre à la voile; les navires marchands se disposent à le suivre, et peut-être que dans trois jours il n'y aura pas un seul bâtiment dans notre rade."

Ceci était écrit au mois d'octobre 1720.

* * *

Il y aurait plus d'un rapprochement à faire entre la société canadienne d'il y a cent cinquante-huit ans et celle d'aujourd'hui, mais il faut savoir se borner.

Je remets aussi à plus tard une description des monuments de Québec moderne. J'attendrai pour cela qu'une construction nouvelle se soit élevée sur cette plage même où Jacques-Cartier vint un jour planter une croix ornée de fleurs de lis, en l'honneur du Sauveur des hommes et du roi très-chrétien; j'attendrai qu'au sein de la paroisse de Saint-Roch de Québec, le Cercle catholique ait construit l'édifice qui fait l'objet des rêves de son président, et qui devra être le résultat de l'assaut que celui-ci se propose de livrer à toutes nos bourses, à commencer par la sienne.

D'ici là, il se passera sans doute bien des choses; mais même si notre ami monsieur D..... est alors devenu juge de la cour supérieure, si messieurs M..... et D..... sont entrés en pleine carrière parlementaire, si le docteur S..... et monsieur J. T..... ont publié chacun un gros volume octavo, si les docteurs V..... et D..... comptent autant d'électeurs que de patients, si messieurs C....., L....., M....., S..... voient les clients affluer à leurs bureaux respectifs en plus grand nombre encore, si messieurs F....., B....., T....., L..... forment partie de notre conseil-de-ville, à titres d'échevins ou de conseillers, si monsieur B..... est placé à la tête d'une demi-douzaine de manufactures de sucre de betteraves, si mon excellent ami monsieur F. H..... occupe le siège qu'il mérite si bien au Conseil législatif, et si le chevalier V..... est promu au rang de commandeur par Sa Sainteté Léon XIII,—tous seront encore membres du Cercle catholique, et c'est devant eux que je veux faire mon second début, débiter ma deuxième conférence.

ERNEST GAGNON.

LA CHARITÉ PAR EXCELLENCE.

Les religieuses du Bon-Pasteur de Montréal, désirant compléter leur établissement de la rue Sherbrooke, font appel à la charité du public pour leur venir en aide. L'occasion me semble favorable pour signaler à l'attention des catholiques de Montréal, la générosité et le dévouement tout particuliers de cette précieuse communauté.

C'est un étranger à notre pays, un homme du monde—un avocat américain, M. Alex. J. Garesche, de St. Louis, Miss., — qui va nous parler de l'œuvre du Bon-Pasteur. Je traduis de l'anglais une partie du discours que ce monsieur a prononcé dernièrement devant le tribunal de Hillsboro, Ill., à propos du testament de feu Michel Walsh ; c'est une réponse à la prétention, soulevée devant ce tribunal, que le couvent du Bon-Basteur n'est pas une institution de charité, suivant la teneur du statut d'Elizabeth :

“Plus grande et plus belle à mon avis est la charité qu'exerce le Bon-Pasteur. Et pour mieux faire comprendre ma pensée par un exemple : je suppose que vous avez ici une réunion ce soir, et que j'y apparais en compagnie d'une femme... perdue, non ; mais d'une femme dont la réputation soit entachée... Quoi, oser introduire au milieu de vos épouses et de vos filles, dans la société de vos amis, une pareille personne ! ma vie même serait en danger après une semblable témérité. Ce sentiment d'indignation, ce mouvement de colère qui s'empare de vos âmes, vous fait honneur, parce qu'il témoigne de l'horreur que vous avez pour le vice, de la répulsion que vous inspire une femme sans vertu.

Car si le cœur de la femme est un sanctuaire de pitié, ce même cœur est cependant sans pitié pour la honte d'une sœur égarée.

Le monde n'a pas de merci pour la femme tombée ; quand une fois il l'a citée au ban de l'opinion, il prononce contre elle une sentence inexorable, image de celle que la pauvre prostituée devra recevoir au tribunal de Dieu, si elle y comparait sans repentir.

La charité consiste à venir au secours du pauvre ; mais qu'on donc appellerez-vous le pauvre, si ce n'est la femme dégradée ? Pauvreté de l'indigence, pénurie de la dégradation abjecte ! Rejetée par le monde, même par son sexe, on l'a regardée comme une lèpre morale qui répand la contagion autour d'elle !

Pour moi, l'incident le plus touchant de la vie du Sauveur, c'est la scène de la Madeleine se jetant aux pieds de Jésus. Car rappelez-vous que, quoiqu'il eût revêtu notre humanité, en réalité il était Dieu,—c'est-à-dire la pureté même. Et Madeleine, la fille des villes, l'incarnation du vice, Madeleine est devant lui, mais avec un cœur brisé, des larmes dans les yeux et la bouche dans la poussière, pénitente et repentie. Même ses apôtres, comme le monde, l'eussent repoussée, mais lui l'a reçue et lui pardonna. C'est cet incident de la vie du Sauveur qui a inspiré la création de l'ordre du Bon-Pasteur. Des femmes à l'esprit cultivé, au cœur pur, de saintes femmes, se consacrent au service de Dieu, pour arracher au vice ces femmes tombées, dont le monde se détourne avec mépris. Lorsque je lisais hier ces simples paroles contenues dans leur charte et qui expriment le but que poursuit la communauté : *ayant consacré nos vies à la préservation des enfants en danger de tomber dans le vice, et à la réformation des filles égarées qui veulent renoncer à leurs désordres et se convertir...*, l'avocat de la poursuite me fit le compliment de croire que ces nobles paroles étaient de moi, et il me dit que je prêchais. Et je ne citais pourtant que le simple texte de la constitution du Bon-Pasteur, texte complètement réalisé par les œuvres de ces saintes religieuses. Ces dames ne consacrent par seulement une journée, un mois ou même des années à leur œuvre, mais elles se donnent elles-mêmes et pour toute la vie à leur mission de charité. Elles tendent la main à de pauvres misérables, rebutés de tous, qui se vautrent dans la fange de la dégradation, victimes trop souvent de leur crédules confiance en des hommes qui les ont basement trompées, après avoir spéculé sur leur simplicité au profit d'ignobles passions. Peut-être qu'une première fois, ces âmes meurtries repousseront la main bienfaisante qui leur sera tendue. Et dans leur désespoir, elles diront : " Non, c'est inutile ! le monde nous rejette, et même si nous nous relevons, sa sentence pèsera toujours lourde sur nos têtes."

Mais la religieuse lui répond avec les accents sympathiques d'un cœur charitable :

— Venez à nous ; nous vous recevons ; nous prendrons soin de vous ; nous vous protégerons ; notre toit sera le vôtre ; vous

aurez des âmes à sauver. Et pour donner plus d'autorité à leurs paroles, elles lui montrent la scène du Calvaire, et elles lui disent :

—Là est votre Dieu ! Il est mort pour tous, aussi bien pour la femme coupable que pour celle qui est restée pure.

Où trouverez-vous une charité plus noble et plus grande que celle-ci ?

Et parmi ceux qui voient et qui admirent les œuvres des religieuses du Bon-Pasteur et des autres sœurs de charité, combien peu pensent à l'éducation requise pour former de semblables dévouements. Pareils à ceux qui examinent une œuvre d'art et en admirent la beauté, sans songer aux patients efforts qu'elle a coûtés ; qui s'arrêtent par exemple à considérer le travail de l'art d'une broderie, sans penser à l'ouvrier dont les yeux se sont fatigués des jours et des années, se sont usés peut-être pour atteindre à cette perfection artistique.

Je sais, par une cruelle expérience, ce que comporte avec lui ce dévouement. Ma fille unique est maintenant religieuse d'un des couvents en France de ce même ordre du Bon-Pasteur. Oh ! la tendresse et l'affection de cette enfant était telle, que je n'ai jamais quitté la maison, je ne suis jamais arrivé à mon logis, après une journée passée au bureau, sans qu'au premier bruit de mes pas, elle ne soit accourue à moi ; et m'enlaçant dans ses bras, elle m'attirait à elle, et me couvrait de baisers, comme si je fusse arrivé d'un voyage en mer après une longue absence. Belle, accomplie, douée de talents, elle est partie ; et peut-être que jamais plus nous ne nous rencontrerons. Pensez-vous qu'elle n'avait pas de cœur ? ou que je n'en avais pas moi-même, de consentir à cette séparation ? Non, et je vous dirai la vérité : c'est que deux cœurs ont été déchirés par cette douloureuse séparation.

Sa tante et ses cousines, huguenotes, encore attachées " à la foi de leurs pères," la visitaient dernièrement et elles m'écrivaient que c'était " effrayant de voir combien elle se sentait heureuse," parce que ajoutaient ces parents, " elle est trop jeune encore pour avoir une volonté propre." Et cette lettre me disait encore que jamais mon nom n'avait été mentionné dans la conversation sans que des larmes ne vinssent briller à la paupière de mon enfant. Inconséquence apparente, mais qui s'explique aisément. Elle aussi bien que moi avons compris que Dieu l'appelait à ce devoir, devoir que nous regardons tous deux comme héroïque. Nous pouvons souffrir de cette séparation, mais nous ne cessons de nous réjouir de l'honneur que Dieu lui a fait (1). Nous

(1) Cette pensée est ainsi traduite par une religieuse :

La croix nous sépare
 Sans nous désunir ;
 La croix nous prépare
 A nous réunir.

n'hésitons pas dans l'accomplissement de ce devoir, nous faisons taire la voix de l'égoïsme qui voudrait nous en détourner. En cela nous ne sommes pas plus insensibles que la mère qui, baignée de larmes, reçoit les adieux de son fils enrôlé sous le drapeau de la patrie et partant pour aller au devant des dangers de la guerre ; seulement notre but est plus noble, plus élevé et plus saint, c'est Dieu qui nous appelle (1).

Si mourir pour un roi est un si noble sort !
 Quand on meurt pour un Dieu que sera donc la mort !

Mais laissez-moi vous demander si vous avez réfléchi aux luttes qu'une semblable vie comporte avec elle à ses épreuves ! Pour se faire religieuse du Bon-Pasteur, une jeune personne doit, au printemps de ses années, lorsque le monde commence à lui sourire, elle doit détourner la tête, fermer son cœur aux illusions les plus séduisantes, oublier peut-être des rêves d'enfance, dire adieu à ses amies, quitter la maison de son père, sacrifier les jouissances et quelques fois le luxe d'une vie fortunée—non pas pour la gloire,—car elle renoncera même à son nom pour prendre un nom de religion,—non pas pour l'argent,—car elle donnera son propre patrimoine ; mais pour l'amour de Dieu, pour consacrer sa vie toute entière au salut d'infortunées créatures, afin que de pauvres dégradées qu'elles étaient sur la terre, elles deviennent plus tard des anges dans le ciel ! Soit que l'on considère le but de la communauté ou les membres qui la composent, on ne trouvera nulle part une œuvre de charité plus grande et plus digne que celle qu'accomplissent les religieuses du Bon Pasteur !”

LS. G. GLADU, O. M. I.

(1) Le poète a dit éloquemment :

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(suite)

CHAPITRE IV

LE NATURALISME POLITIQUE EST LA RUINE DES INSTITUTIONS
D'UN GOUVERNEMENT LIBRE.

L'Eglise au moyen-âge entreprit la restauration de la société; elle se soumit à l'Etat, elle subordonna les associations particulières à l'association universelle, la fin prochaine à la fin dernière, la terre au ciel, les intérêts matériels et transitoires aux intérêts spirituels et permanents. Luther, par la révolte universelle qu'il souleva contre l'Eglise, interrompit cette œuvre merveilleuse, brisa cet accord sublime et ramena sur la scène l'élément païen de la prédominance de la matière sur l'esprit, de la vie présente sur la vie future, de l'idée humaine sur l'idée divine. Le principe protestant envahit d'abord les trônes; présentement, des trônes il est passé dans la multitude; des cours, il est descendu sur la place. L'idée d'ailleurs reste toujours la même; l'Etat en rébellion contre l'Eglise, le corps qui regimbe contre l'esprit, l'homme corrompu qui refuse la rédemption, l'orgueil de l'homme qui ne veut pas se soumettre à Dieu.

Le libéralisme moderne conçoit l'Eglise comme il conçoit l'Etat: elle est à son avis une simple agglomération d'individus. Matériel dans ses idées, il n'imagine pas qu'elle est un organisme qui, tout formé qu'il soit de parties diverses et diversement placées avec un mouvement spécial divers, a néanmoins un principe de vie commun qui crée l'unité dans l'action. Pour lui, l'Eglise, ce sont des molécules fortuitement agrégées et se faisant équilibre par la force d'opposition qu'elles ont entre elles. Et, comme l'Etat pour

lui n'est que la collection des droits individuels, ainsi l'Eglise n'est que la collection des consciences individuelles. Tout autre pouvoir, distinct de cette collection, qui prétendrait au droit de la régler, est une usurpation, une tyrannie. Faire opposition à ce pouvoir, l'abattre, c'est repousser une injuste agression, arracher l'humanité aux pièges d'une ignoble servitude. Voilà l'idée du libéralisme moderne. De là cette haine sourde et féroce contre l'autorité de l'Eglise, contre les dépositaires légitimes de cette autorité, lesquels se donnent pour les représentants visibles de Dieu chargés de promulguer ses volontés et de réclamer l'obéissance des esprits dociles.

Si l'homme n'est pas fait comme la bête pour obéir sans contrainte à ses instincts, s'il est né pour remplir les desseins du Créateur, s'il a reçu de lui une loi à laquelle, d'après sa nature dépendante, il doit conformer ses actions, il faut absolument qu'il ait pour chef et pour guide le promulgateur et le gardien de cette loi. Il ne peut se soustraire à cette sujétion sans se soustraire au plan de Dieu et pervertir sa nature même. Quelle que soit sa condition, sa dignité, sa perfection résultant du développement de ses facultés, il lui est impossible de changer cet état, car cet état provient de sa condition même de créature libre et raisonnable. Que vous conceviez les hommes comme individus ou comme société, force vous est de reconnaître qu'ils sont tenus de suivre la loi divine, de se soumettre au pouvoir qui tient sur la terre la place de Dieu. Sujets ou souverains, individus ou société, tous sont donc obligés, dès là qu'ils sont créatures raisonnables, de reconnaître la supériorité et de subir l'action du pouvoir institué de Dieu pour être son organe immédiat et le moyen visible de conduire l'homme à ses immortelles destinées.

Mais peut-être que ces considérations sont impuissantes sur les esprits peu actifs, sourds à la voix du devoir ; qu'ils comprennent donc alors qu'en méprisant l'Eglise, en rejetant son influence, non seulement ils corrompent l'idée de la véritable liberté, mais ils apprêtent la ruine des libertés mêmes qu'ils ambitionnent en contraignant les peuples à recourir, comme à une ancre de salut, au pouvoir absolu afin d'échapper à la servitude et à la barbarie.

La vertu, comme remarque saint Thomas, est le fondement de tous les gouvernements bien ordonnés. Toutefois plus qu'ailleurs elle est nécessaire dans un gouvernement populaire. Là beaucoup plus rares sont les secours extérieurs pour agir honnêtement, et par conséquent le principe interne d'action doit être plus fort et plus constant. A voir leur but au moins avoué, les libéraux doctrinaires tendent à affranchir la société, le plus qu'il est possible,

des liens extérieurs, et à débarrasser l'action de l'homme de tout obstacle qui l'entraverait. C'est pourquoi ils anéantissent la censure, la police préventive, la surveillance des octrois, et y substituent la liberté de la parole, la liberté de la presse, la liberté du commerce, la liberté d'association, la liberté des métiers. Tout frein, tout lien qui contient ou blesse l'action du citoyen, pour eux c'est une usurpation de la liberté individuelle, un obstacle nuisible au déploiement des forces sociales.

Mais qui ne voit que plus se dissolvent les liens externes qui touchent à l'action, plus il faut que la volonté, principe interne qui met en mouvement les puissances extérieures, soit droite et honnête et par conséquent solidement attachée au vrai et au bien ? Ceci n'étant pas présumé, la susdite liberté dégénère nécessairement en licence et en débordement ; elle ouvre un champ plus vaste et plus sûr au mal, met davantage en péril les intérêts publics et privés, augmente les ferments du mal, favorise le crime et en somme nuit à la tranquillité et à la paix de la société, loin de lui être avantageuse.

Il est dans l'homme comme deux personnes. L'une est renfermée dans l'enclos de la conscience et est formée concurremment par deux éléments, la raison et la volonté libre ; l'autre se déploie au dehors et réside dans l'ensemble des facultés organiques qui extériorisent les conceptions intérieures et réalisent dans le monde physique et le système social ce qui n'avait auparavant qu'une existence idéale et se trouvait renfermé dans le cercle étroit d'une intelligence invisible. Néanmoins il est clair que cette seconde personnalité est entièrement subordonnée à la première, celle-ci étant le moteur et le principe de celle-là : la valeur de la seconde est en raison de la valeur de la première qui l'informe, la régit et l'applique à l'action.

De là l'office distinct de l'Eglise et de l'Etat, le *criterium* de leurs attributions, la règle de leurs rapports mutuels, le point de jonction de leurs actes. Le but direct de l'Eglise est de former la personne interne de l'homme ; il s'étend aussi à la personne externe en tant que celle-ci prête son aide à l'action de celle-là et la manifeste, et qu'elle fournit la matière sur laquelle s'exerce l'opération interne. Société essentiellement spirituelle, elle vise à unir les esprits et à les guider vers leur fin suprasensible. Mais parce que ce sont des esprits humains, habitant un organisme corporel, son action s'étend aussi à cet organisme en tant qu'il se rapporte à cette fin en qualité d'instrument. L'Etat, société temporelle dont le but immédiat est le bien-être d'ici-bas, vise la personne extérieure de l'homme en tant qu'il est en relation avec ses semblables, et s'il a rapport à la personne intérieure, c'est seulement

parce que celle-ci est une condition présupposée pour donner à l'autre son caractère de raisonnable et d'humaine, et parce qu'elle est regardée comme la fin vers laquelle il faut diriger tout l'ordre extérieur et terrestre.

Ces considérations, en nous découvrant d'une part la supériorité de l'Eglise sur l'Etat, nous font comprendre d'ailleurs que l'action de l'Eglise est bien plus nécessaire dans le système libéral que dans les systèmes contraires. Et s'il s'agissait d'excuser les libéraux ou les absolutistes du dommage qu'ils causent à la société en la soustrayant à l'influence de l'Eglise, ce sont les seconds que je préférerais absoudre. Ceux-ci en effet enlèvent bien à la personne humaine interne les puissants secours qui lui viennent de la religion, mais au moins ils fortifient considérablement la personne externe et lui opposent partout des digues qui l'empêchent de déborder et d'aller çà et là.

Il n'en est pas ainsi des libéraux. Tout en contrariant l'action de l'Eglise et en la rendant méprisable et nulle aux yeux des peuples, ils s'étudient soigneusement à débarrasser la personnalité externe de l'homme de tout lien qui le contraigne, de tout obstacle qui l'empêche, de toute limitation qui lui soit un frein. D'où il suit que d'une part ils dépouillent l'homme intérieur de tous les appuis divins que l'Eglise seule peut fournir, que d'autre part ils laissent l'homme extérieur tout à fait libre d'agir sans aucune entrave.

Plus les liens extérieurs sont relâchés, plus l'action a de liberté, bref, plus l'organisme humain est affranchi, et plus il est nécessaire que le principe interne d'action soit bon, droit, insensible à la passion, pénétré de vérité, ami du juste, de l'honnête, incapable de blesser les droits d'autrui. Si donc l'Eglise est la colonne unique, inébranlable de la vérité et la maîtresse suprême de la morale et de la justice, son influence est d'autant plus indispensable que la bonté, la rectitude de l'homme intérieur devient plus nécessaire par suite de l'affranchissement de l'homme extérieur. Loin donc que dans le système libéral on puisse rejeter l'influence de l'Eglise, la nécessité de son intervention croît au contraire outre mesure. N'en pas tenir compte c'est livrer des armes sans se précautionner contre l'abus qu'on peut en faire, c'est ouvrir une cage de bêtes féroces sans être bien assuré qu'elles sont parfaitement domptées, c'est démanteler une citadelle sans être certain que le voisinage est tranquille. En pareil cas il vaut cent fois mieux maintenir la société dans la contrainte, la serrer dans des liens, l'entourer de remparts, la garder jalousement, la comprimer par la terreur. Le malintentionné trouvera au moins une barrière

pour le retenir, un œil pour le surveiller, une main pour l'arrêter ; et l'on évitera souvent par peur du châtement ce dont on ne se serait pas abstenu par horreur du crime.

D'autre part, si l'homme intérieur étant dépravé, l'homme extérieur est déchaîné, si la liberté se transforme en licence et devient oppressive de tous, la société est juridiquement anéantie ; et pour peu qu'elle continue, son existence ressemblera à une agonie plutôt qu'à une vraie vie. Et telle est la pitié cruelle des libéraux qui veulent le progrès de la liberté civile et politique des peuples, en affaiblissant et en rejetant l'Église. A dire vrai, ils dénaturent cette liberté en en faisant un instrument de licence, et rendent la société humaine non-seulement pesante mais intolérable. Ce n'est pas de la pitié, c'est de la cruauté, ce n'est pas aimer, c'est hair les hommes, ce n'est pas être sage, c'est être absolument insensé.

Mais c'est une calomnie, dira-t-on. Et comment cela ? Vous dites que les libéraux, en défendant la liberté de l'homme extérieur, ne se soucient aucunement de la moralité de l'homme intérieur. Or rien n'est plus faux. Ne les entendez-vous pas dire à tous, partout et mille fois : moralité, vertu, désintéressement, que chacun se souvienne de sa propre dignité, du lien fraternel qui existe entre nous, de l'héroïsme, du sacrifice ?

Laissez donc ces puérités. Je sais bien que les libéraux ne cessent de nous étourdir de ces mots sonores. Mais croyez-vous que la vertu puisse naître dans l'âme par la seule force des mots ? A quoi servent les mots, quand le fait tarit la source d'où jaillit en nous le vrai et l'honnête ? quand on nous enlève les secours les plus forts et les plus sûrs ? quand on rejette l'empire et la tutelle de cette mère qui peut seule nous défendre contre la séduction de l'erreur ?

On dira : La vertu n'a-t-elle pas un autre principe dans l'homme ? La raison humaine, cette étincelle divine qui nous a été donnée dans l'intérêt du vrai et du bien, qu'est-elle devenue ? Serait-elle éteinte ? Serait-elle éclipsée ? Serait-elle incapable de nous montrer la vérité et de nous séduire au bien ? Recourons donc à elle ; elle suppléera au défaut de l'action religieuse que nous cherchons à écarter pour n'avoir pas en elle un pouvoir rival ou dominateur. Oui, mais avec cela vous n'échappez pas à notre argumentation ; nous vous disions que dans ce besoin où est l'homme de secours intérieurs qui conservent dans sa moralité le principe d'action, vous affaiblissez, je pourrais dire vous détruisez ce qui serait le plus capable de maintenir ce principe. Je veux bien que la raison humaine puisse, dans les limites naturelles, conduire l'homme à découvrir le vrai et à aimer le bien. Mais avec tout cela vous ne

pouvez le nier (et vous ne le niez pas) que cette puissance grandirait incroyablement si elle était appuyée et soutenue par la lumière de la foi et les secours de la grâce.

Si vous êtes catholique, vous admettez certainement que l'Eglise seule est infaillible dans ses décrets, que la grâce corrobore la nature et l'élève à un ordre supérieur, que cette grâce nous est communiquée par les sacrements, que les dispensateurs des sacrements sont les prêtres, que la foi entre dans nos âmes par le moyen de la parole divine, que les apôtres de cette parole divine sont les ministres institués de Dieu, que pour l'annoncer légitimement ces ministres ont besoin d'être envoyés, que la mission ne peut venir que des Evêques subordonnés au Pape. L'Eglise donc est non-seulement un puissant soutien, elle est aussi la seule garantie indéfectible de la moralité humaine.

Mais laissons cela. Vous avez grande confiance en l'efficacité de la raison. Avez-vous donc oublié si vite ce que, réduite à elle-même, elle a produit dans le paganisme ? Et n'avez-vous point d'yeux pour voir ce qui va se reproduisant parmi nous ? On ne doit pas raisonner dans l'abstrait, mais dans le concret ; et l'homme tel qu'il est présentement, excité par les sens, poussé par les passions, met l'utile avant l'honnête, le présent avant l'avenir, le subjectif avant l'objectif lorsqu'il n'est pas aidé par des secours surnaturels ou illuminé par les clartés célestes de la foi.

Et il ne faut pas dire avec Montesquieu que la vertu des gouvernements populaires est seulement la vertu civile qui repose sur le désintéressement des individus et l'amour des lois. Car cette vertu civile n'est stable et sincère que si elle est fondée sur la vertu morale. Les lois civiles des peuples ne sont à vrai dire que des déductions et des applications particulières d'une loi antérieure, c'est-à-dire de cette loi que Dieu a gravée dans l'âme et qui lie universellement et immuablement tous les hommes et tous les peuples.

Or l'interprétation, la garde de cette loi universelle et divine, principe et fondement de toute autre loi, à qui est-elle confiée ici-bas ? Qui est chargé de la sauver des écarts et des sophismes de la raison individuelle ? N'est-ce pas l'Eglise ? Comment donc auriez-vous des lois justes et des sujets obéissants, si vous ne faites respecter et garder, par les gouvernants et les gouvernés, la promulgatrice et la maîtresse de la loi suprême. Si vous étiez païens sans autre règle de vie que la nature, on vous plaindrait. Vous ne seriez pas en contradiction avec vous-même en exigeant au nom du devoir naturel, tout en repoussant l'Eglise, qu'on obéisse à vos lois. Mais vous êtes catholique ; vous admettez que la moralité

relève de l'Eglise, que l'Eglise décide en tout ce qui regarde la conscience et les mœurs, qu'elle seule est un guide infallible dans la voie du salut, comment donc pensez-vous que vous pourrez vous séparer d'elle, sans détruire par là même toute obéissance civile ? Comment donc éleverez-vous l'édifice de votre législation si vous rejetez la pierre fondamentale ?

Savez-vous bien ce qui arrive alors ? Pour éviter la servitude ou la dissolution sociale, on tombe aux mains d'un tyran, car de toute nécessité la société va être livrée à la force et à la force nue, sans principe morale qui l'anime.

Guizot fait remarquer justement qu'il y a des temps où la royauté seule peut retarder la dissolution de la société (1). Il en avait donné plus haut la raison, parce qu'il n'y a qu'un souverain qui soit capable de contenir une société que l'égoïsme tend à détruire. L'instinct de la conservation agit en cette conjoncture difficile, et la société cherche à vivre comme elle peut. Les mœurs étant détruites, les forces individuelles se déploient capricieusement et en divers sens sans but fixe, commun, qui domine l'intérêt particulier. La société alors se débat dans une crise terrible causée par la lutte et le choc des tendances personnelles et égoïstes. Seule une main de fer peut la sauver, en contenant efficacement les appétits effrénés des individus, en les forçant à céder et à tendre vers un but général. "Alors la société, dit le même publiciste (2), livrée au combat des volontés personnelles et ne pouvant s'élever par leur libre concours à une volonté commune générale, qui les rallie et les soumette, aspire avec passion vers un souverain, auquel tous les individus sont obligés de se soumettre ; et dès qu'il se présente quelque institution qui porte quelques-uns des caractères du souverain, de droit et promet à la société son empire, la société s'y rallie avec un avide empressement, comme des proscrits se réfugient dans l'asile d'une église."

L'histoire confirme les données de la raison : la république romaine corrompue tombe naturellement aux mains des Césars, et par deux fois, à l'aurore et au milieu de ce siècle, on vit la république française qui n'avait plus de frein faire place à un empire.

Mais ce que je veux faire remarquer surtout, ce n'est pas tant la nécessité de retourner à l'absolutisme que celle d'y recourir comme à un pouvoir que n'informe aucun principe moral. Ce pouvoir c'est le besoin qui le fait surgir, besoin pressant de comprimer les passions individuelles, lesquelles éclatant en sens oppo-

(1) *Hist. de la Civilisation en Europe*, leçon IX.

(2) *Ibid.*

se heurtent et déchirent la société. Ce pouvoir ne signifie donc que réaction et lutte ; il ne tend qu'à reconquérir le haut domaine et la supériorité sur les éléments sociaux. Le dépositaire de ce pouvoir sort d'une multitude corrompue, respire un air vicié, ne trouve pour son action que des instruments dévoyés et pervertis. Tout concourt donc à ne vous offrir qu'un despote dont tout le mobile est la force brutale, toute la loi, sa propre volonté. Et c'est en vain que vous vous insurgez contre cet homme : un tel état de choses ne lui est pas attribuable, il ne dépend pas de lui, il découle de la nature des choses, il est dû au concours fatal de raisons indépendantes de lui ; le temps seul et la divine providence peuvent améliorer le sort de cette société.

Juste châtement de vos conseils impies ! Par amour de la liberté vous avez attaqué l'Eglise, repoussé son concours, son ministère céleste. Par là c'est la liberté elle-même que vous avez tuée ; vous avez rendu indispensable, inévitable, j'ose le dire, salutaire, le retour à l'absolutisme et à l'absolutisme de la force brute ; salutaire, ai je dit, parce qu'il vaut mieux que la société survive, et parce que, le moment de réaction violente étant passé, le pouvoir absolu peut rentrer aisément, et il y rentrera sans faute, dans les voies de la douceur et de l'ordre ; tandis que, l'état antérieur de liberté effrénée persévérant plus longtemps, la société périssait ou tombait en esclavage.

J'invite ici les hommes sages à faire une réflexion très-juste. A proprement parler, ce n'est pas sous la domination d'un seul que la société peut être esclave, mais seulement sous celle du grand nombre. La domination d'un seul peut dégénérer en despotisme, elle ne dégénère jamais en égoïsme pur : il est impossible qu'un seul homme rapporte à lui seul tous les biens sociaux et use de tous les individus comme de simples instruments vivants de son bien-être. La limitation même de la capacité individuelle relativement à la jouissance rend cette hypothèse impossible ; d'ailleurs elle a contre elle la tendance opposée des sujets auxquels un homme seul ne peut efficacement résister. Au contraire la domination d'un seul est même le moyen le plus naturel d'affranchir une société esclave.

Il en est autrement de la domination de plusieurs ; ils peuvent très-bien faire esclave le reste de la société, l'égoïsme de chacun d'eux s'unissant à l'égoïsme de beaucoup d'autres et une sorte de compromis étant passé entre eux au désavantage et à la honte de tous les autres. C'est ce qui eut lieu dans les antiques républiques païennes, lesquelles en substance n'étaient que des oligarchies, disons mieux, la vaste domination d'une multitude plus ou moins

considérable sur une tourbe infinie d'esclaves. Ce que nous appelons actuellement le peuple, les artistes, les commerçants, les gens de la campagne, presque dans toutes les sociétés païennes, gémissaient dans un vrai esclavage, ne vivant que pour le maître. Il n'y avait de citoyens que le nombre très-restreint comparativement de ceux qui prenaient part au maniement des affaires politiques. Les peuples en avaient été réduits là par la corruption païenne, et par des mœurs que la foi n'éclairait pas, dont la nature seule prenait soin.

Seule, l'Eglise de Jésus-Christ, en restaurant le concept de la fraternité humaine, en en faisant non une parole morte comme les libéraux mais un élément actif et efficace, amena la société à briser ces honteuses chaînes, et transforma ces troupeaux de bêtes féroces en classes sociales qui eurent leur dignité. L'Eglise seule est assez puissante pour les maintenir au rang qui leur est acquis et empêcher qu'elles n'outrepassent les bornes voulues. L'action de l'Eglise venant à être écartée, l'Etat ancien ressuscite, et la société retombe dans la servitude, devenue le bien d'une classe privilégiée ; ou encore ces classes émancipées franchissent leur sphère et faisant effort pour s'égaliser en tout et à tous, amènent le *communisme*, c'est-à-dire la négation de la société.

On ne sort pas de cette alternative. L'esclavage païen fut un moyen nécessaire à la société d'alors pour se conserver. N'ayant pas d'autre secours que les secours naturels extérieurs, et ceux-ci ne suffisant pas pour équilibrer les inégalités sociales par l'idée du devoir et de l'honneur, elle dut se maintenir en vie moyennant la dégradation et l'écroulement d'une infinité de personnes. L'Eglise mit fin à cette atroce nécessité. Pour qu'elle ne revienne plus, il faut que l'Eglise ne cesse pas son action salutaire et agisse sur la société avec une pleine efficacité. Autrement elle sera dans un peuple comme n'y étant pas, et alors le cas de servitude se reproduira, et la société s'en ira en lambeaux.

Et voilà dans quelle dure nécessité les libéraux jettent les peuples avec leur funeste idée de combattre et d'écarter l'action de l'Eglise. Si les faux régalistes suivant le même moyen ne firent que discréditer et affaiblir l'autorité royale, ces maladroits flatteurs des multitudes aboutissent par le même chemin à ruiner complètement cette même liberté dont ils se proclament les défenseurs. C'est pourquoi, de même que les premiers ont été les vrais ennemis des trônes, ainsi les seconds sont les plus cruels ennemis des peuples.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

La paix et la guerre vis-à-vis la science.—Le téléphone.—Le téléphone et les harengs de Norwége.—Les modifications de la voix dans le téléphone.—Botanique.—Procédé de M. Stoelyl pour conserver les plantes.—Procédé de M. Bertot pour prendre leur empreinte.—Hygiène.—Dangers du plomb.

La philosophie philanthropique des temps anciens, comme des temps modernes, a toujours crié : "la paix !" et les peuples de tous les temps n'en ont pas moins continué leur refrain sanglant : "la guerre, la guerre, la guerre !" Aussi l'histoire du monde peut bien être considérée comme l'histoire d'un drame terrible, où le frère est le meurtrier de son frère, malgré la voix en colère de la conscience et de Dieu qui demande sans cesse : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère Abel ? ...

Ce que la philosophie n'a pu obtenir avec ses théories pleines de raison et de cœur, la science va nous le donner. Les peuples sont des enfants. La philosophie leur disait : ne tuez pas, ne trempez pas vos mains dans le sang de vos semblables ! Il suffisait de défendre pour être désobéi ; et les peuples ont toujours ri des ridicules conseils des philosophes ; et ils se sont toujours tués jusqu'à ce jour. Mais voilà la science qui s'adresse à eux dans un autre langage. Elle multiplie les moyens de mort ; leur perfectionnement est d'un raffinement que l'imagination la plus vive ne peut concevoir ; et ces mêmes hommes qui ne pouvaient assez rassasier leur vengeance, il y a un moment, les voilà maintenant qui reculent épouvantés, par la double pensée du mal qu'ils peuvent faire et qui peut leur être fait. Tel est en effet le résultat qu'il est rationnel de supposer aux découvertes étonnantes qui viennent d'apparaître dans les ateliers militaires.

Le perfectionnement des engins de guerre doit être l'extinction de la guerre elle-même, et la garantie qu'une paix sans nuage régnera partout avant peu. Et comment peut-il en être autrement avec les torpilles de mer et de terre que le génie du mal vient de mettre à la disposition de tous.

Nos lecteurs ont dû avoir connaissance de ces nouveaux modes d'expédier les masses d'armée dans l'autre monde, sans en excepter une seule, et en aussi peu de temps que nous en prenons à le dire. Les torpilles de mer ont déjà fait leur preuve, et c'est tellement le cas que les batailles navales sont passées de mode. Celles de terre viennent d'être livrées à la publicité. Transporter dans les airs au moyen de ballons ces appareils meurtriers et les lancer dans un campement qui se trouvera ainsi brusquement transformé en une immense hécatombe, tel est le mode d'action de la torpille aérienne. La chose, quoique pleine de difficultés, sera probablement conduite à bonne fin, et nous le souhaitons. Et pourquoi n'en sera-t-il pas ainsi ? Est-ce que la civilisation n'a pas appris aux individus à régler leur différends devant les tribunaux, ou au moyen d'un arbitrage impartial, plutôt qu'à demander à la force brutale une satisfaction qui n'est jamais noble. Et les nations n'ont-elles pas le droit d'agir comme les individus ? ne peuvent-elles pas adopter entre elles le système de pacification qui est le bonheur de leurs foyers respectifs ? Sans aucun doute ; et encore une fois, nous le répétons, les peuples entre eux doivent être ce que sont les individus les uns vis-à-vis des autres : ils doivent nous prouver que les lumières de la vraie morale ont atteint les masses, qu'elles leur ont ouvert les yeux et fait comprendre que la paix doit désormais régner parmi les hommes.

Mais ne philosophons pas, nous avons dit que la philosophie avait été impuissante en tous les temps à ce sujet, n'y mêlons pas notre grain ; seulement qu'on nous permette de nous réjouir à la pensée que la science fera probablement avant peu ce que la sagesse n'a jamais pu obtenir, et que les peuples reconnaissants béniront les savants qui nous auront donné la paix.

Qu'on ne se récrie pas contre la possibilité d'un semblable résultat dans un avenir prochain. Que de mystères de la veille la science n'a-t-elle pas fait axiomes le lendemain ?—Et ce sera le téléphone qui s'en va toujours se perfectionnant,—qui criera aux quatre coins du monde le plus grand bienfait qui puisse être donné aux hommes. Le téléphone, en effet, est destiné à supplanter le trop vieux système télégraphique du jour, qui va être rélégué lui aussi au grenier des choses hors d'usage.

—Et notre nouvelle invention y va vite et un peu traîtreusement dans ses prétentions. Voyez le tour que Bell joue à Ampère. Un fil téléphonique placé à côté d'un fil télégraphique ordinaire, réussit à dérober à celui-ci ses secrets les plus intimes, tellement que pendant que l'opérateur sue à me donner une dépêche qu'il ne comprend pas bien souvent, malgré un apprentissage assez

long, mon oreille appliqué à l'entonnoir téléphonique m'a dit bien clairement ce que je voulais savoir.

Evidemment, Bell triomphe.

Un résultat pratique (et bien pratique) du téléphone est celui qu'une feuille de Norwège nous apprend. La pêche des harengs se fait quand ceux-ci viennent déposer leurs œufs dans les sables du rivage, mais il arrive souvent que nos rusés harengs font leur ponte sans que pêcheur le sache et s'en retournent plus vite qu'ils ne sont venus. Or, voici ce qu'on a fait pour ne pas manquer cette pêche importante : on a placé quelques cinquantaines de milles de câble sous-marin, contenant un fil de notre téléphone ; celui-ci (reproduction fidèle de la voix) avertit le pêcheur de l'arrivée du hareng, et voilà comment pêcheur n'est plus joué !...

Le téléphone paraît une chose bien simple, et n'en est pas moins compliqué pour cela. La parole paraît se communiquer d'une manière très-directe et cependant elle subit huit transformations pour passer de celui qui parle à celui qui écoute. L'effort musculaire de celui qui parle est transformé en vibrations (1) aériennes ; celles-ci deviennent (2) métalliques ; magnétiques (3) ; électriques (4) ; magnétiques (5) ; métalliques (6), puis de nouveau vibrations aériennes (7), puis vibrations de l'appareil auditif (8) de celui qui écoute.

Le temps d'herboriser vient réjouir bien des cœurs. L'étude des plantes est pleine d'attraits ; celui qui comprend leur langage se remplit l'âme de poésie comme il nourrit son intelligence des connaissances les plus utiles. Il y a dans cette musique du règne végétal quelque chose de charmant ; nous allons dire quelque chose de divin ; puisque en étudiant une plante, les philosophes de la nature peuvent nous dire bien souvent l'état du ciel... Les herborisateurs savent combien il est difficile de conserver aux plantes sèches leurs couleurs naturelles. L'eau chaude et l'alcool sont bien de bons moyens de les faire vivre un certain temps ; mais ce temps n'est pas assez long pour la satisfaction de l'amateur. Les plantes pleines de sucs, telles que les orchidées et autres sont dans ce cas ; celles-ci passent vite au noir par suite de la décomposition de la sève. M. de Stoëlyl vient de découvrir un élément conservateur de la plante et de ses couleurs. Ajouter à 600 parties d'alcool 1 partie d'acide salicylique ; chauffer la solution jusqu'au point d'ébullition, y plonger la plante à conserver sans excès, puis la sécher entre du papier buvard et la presser selon la façon habituelle ; tel est le mode de M. Stoëlyl, notre botaniste cité, de garder aux plantes leurs couleurs naturelles.

Mais si la plante se conserve difficilement, il est toujours assez facile d'en copier l'image fidèle. M. Bertot vient de faire connaître un joli procédé dans ce but. On prend une feuille de papier huilée d'un seul côté, on la plie en quatre de façon que la partie huilée reste à l'intérieur; la plante dont on veut prendre l'empreinte est déposée dans le dernier pli qui se trouve légèrement imbibé de graisse qui a filtré à travers les pores. En pressant légèrement avec la main, le végétal se trouve couvert d'une légère quantité d'huile, et laisse son empreinte quand il est mis entre deux feuilles de papier et comprimé. Il ne reste plus alors qu'à fixer l'image et à la faire apparaître, parce que d'abord elle est invisible.

Le moyen d'y arriver, d'après M. Bertot, est de saupoudrer le papier avec un peu de plombagine que l'on promène comme s'il s'agissait de sabler un écriture. Le dessin apparaît dans toutes ses parties. L'excès de plombagine est enlevé au moyen d'un peu de cendre ou de colophane. Ces dernières substances respectent les traits du dessin et emportent avec elles la plombagine. Mais pour rendre la plombagine plus indélébile on y ajoute une partie égale de résine, on expose ensuite à une chaleur modérée jusqu'à ce que la résine fonde. Le noir et la colophane adhésives donnent à l'impression une consistance ineffaçable. Nous avons cru que nous devions faire connaître ces deux nouveaux procédés, qui devront être si utiles aux amateurs de fleurs et fleurettes; il est vrai que les amateurs sont rares, et que nous ne pouvons nous vanter, dans notre siècle de progrès d'être botanistes comme on l'était du temps de Salomon qui prétendait connaître toutes les plantes depuis la plus modeste, l'hysope, jusqu'à l'arbre le plus élevé, le cèdre du Liban.

Un peu d'hygiène en finissant. La société est pleine de croyances erronées qui sont la cause d'accidents souvent répétés. Il y a des choses dans la vie domestique qui sont l'épouvantail de tous et qui ne sont réellement pas très dommageables, et d'autres que l'on ne redoute guère et qui n'en sont pas moins très-dangereuses. Ainsi voyons quelle idée l'on a généralement des sels de cuivre et de plomb. Le vert de gris est en horreur aux yeux de tous, c'est la plus forte expression des poisons connus, paraît-il; on frémit à sa vue comme à la vue d'un venin empoisonné, et cependant le cuivre n'est pas à redouter comme le plomb dont on fait un si grand usage chez les consommateurs. Plusieurs accidents viennent d'arriver dans divers quartiers de Paris causés par le plomb. Ici, on avait chauffé un four avec du bois de démolition recouvert de papier peints avec des couleurs plombiques; là, on avait bouché

les fissures d'une meule de moulin avec du plomb. Dans les deux cas il y eut empoisonnement d'un grand nombre. On nettoye les bouteilles souvent avec des grains de plomb; mauvaise habitude; s'il reste quelques grains de plomb au fond de la bouteille le métal sera inévitablement attaqué par les acides du vin et le liquide deviendra toxique. L'étamage des ustensiles de cuisine doit être surveillé, parce que, s'il y avait alliage d'étain et de plomb, il pourrait en résulter des dangers. Dans tous les cas qu'on ne laisse jamais des liquides acides dans des vases étamés. Nous disons ceci surtout aux jeunes mères qui pourraient se servir de ces derniers pour y mettre le lait destiné à leurs enfants. L'acide du lait, qui au bout de quelques heures est en grande quantité, peut s'imprégner de plomb et malheur alors aux petits qui en font leur nourriture, malheur aussi aux jeunes mères qui ne comprennent pas le danger auxquelles elles sont exposées dans leurs plus chères affections.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, M. D.

Ville St. Henri, 17 Mai 1878.

EN L'HONNEUR DE VOLTAIRE.

A vulgariser l'erreur, et salir la vertu,
 Oser mentir, mentir, et dans quelque impromptu,
 Tribelle, ode, poème ou bien lettre badine,
 Traîner jusqu'à l'égout sa muse libertine,
 Vauder Frédéric, flatter la Pompadour,
 Insulter Jeanne d'Arc en termes de pandour,
 Rougir d'être Français, déshonorer son ère,
 Est-ce là mériter l'honneur d'un centenaire ?

JEAN GRANGE-

CHRONIQUE PARISIENNE.

Jamais, on peut le dire, le gouvernement ne travaille plus chez nous que lorsque le parlement chôme. Quand le parlement est en session, les ministres ne bougent pas, pour ainsi parler, de dessus la selette ; et ils n'ont pas trop du jour et de la nuit pour débrouiller le portefeuille des interpellations, des accusations, des réclamations. Tantôt prévenus, tantôt témoins, toujours responsables, leur métier est d'avoir des réponses à tout, et de veiller à ne pas laisser se désagréger la majorité friable sur laquelle ils s'appuient. Car de même qu'on disait autrefois : *pas d'argent, pas de suisses !* on peut dire aujourd'hui : *pas de majorité, pas de pouvoir !*

Eh bien, il faudrait un Homère, pour chanter les travaux d'Hercule accomplis à cet égard par notre cabinet franchement républicain, lequel a à peu près réussi pendant quatre mois de giboulées politiques, je ne dis pas à désarmer ses ennemis, ce qui serait déjà quelque chose, mais, ce qui est bien davantage, à faire patienter ses amis.

Son escorte d'honneur ressemble assez à la bande de loups affamés qui poursuivent les traîneaux dans les steppes de la Russie et auxquels une bonne mère de famille dont l'histoire ne dit pas le nom, jetait de temps en temps un de ses petits—“ pour sauver les autres.” Après quoi elle fut, bien à contre-cœur, obligée de se laisser manger elle même.

C'est ainsi que M. Dufaure, notre illustre président du conseil, l'homme du monde le plus sincèrement respectueux de la magistrature, la laisse attaquer par mille aboyeurs éhontés dont les journaux sont l'opprobre de la France, qu'il révoque des centaines de juges de paix suspects de sentiments conservateurs et peuple les parquets de jeunes procureurs dont un républicanisme intéressé constitue tous les états de service.

Or, il ne faut pas douter un seul instant, qu'à la prochaine dis-

location du parti républicain, ces braves jeunes gens mordront la main qu'ils ont léchée et passeront, avec armes et bagages, dans le camp du futur garde des sceaux. Et cela jusqu'à la période fortunée, où, contrairement au proverbe, les loups finiront par se manger entre eux.

Qu'il est triste de se voir sur cette pente, à une heure, où les destinées de l'Europe sont pour ainsi dire suspendues dans le vide, et où tous les traités et toutes les frontières des peuples sont remis en question !

Je ne suis pas, pour ma part, enclin aux prophéties pessimistes et crois fermement avec beaucoup de bons esprits que Dieu peut encore faire sortir notre bien d'ailleurs que de l'excès du mal. Je reconnais même que ces premiers mois de *République sincère*, n'ont pas justifié toutes nos alarmes et que nos nouveaux maîtres ont affecté quelque modération dans la pratique, eux qui s'étaient affichés comme si révolutionnaires en théorie.

Cela tient à l'heureux esprit de contradiction qui fait que des personnages, échevelés et outranciers dans l'opposition, deviennent subitement conservateurs lorsqu'ils sont au pouvoir, ménageant des ennemis qu'ils savent n'être qu'à craindre, pour se défendre d'amis qu'ils savent être à redouter.

Aussi qu'est-il arrivé ? Le parti conservateur était à terre à la suite des élections que l'on sait, et l'Eglise que l'on avait si violemment et si indument mêlée au débat du côté des républicains semblait écrasée du même coup. Après les diatribes des mauvais journaux contre le clergé ; après le réquisitoire enfié où M. Gambetta avait dit : *Le cléricalisme c'est l'ennemi* ; après la constitution d'un ministère où il entrerait cinq protestants sur neuf, il est certain que l'on pouvait s'attendre à toutes les violences.

Elles ont eu lieu, en effet, dans les journaux qui ont pu vilipender et caricaturer ce qu'il y a de plus respectable au monde : à la tribune, où toutes les insolences et toutes les calomnies ont pu s'étaler ; dans la discussion du budget, où les ministres ont fait preuve d'une faiblesse indigne et se sont dérochés, plus ou moins lâchement, là où ils n'auraient pu ouvrir la bouche sans être forcés de rendre hommage à la vérité et, par conséquent, de désavouer leurs amis.

Mais tandis qu'ils faiblissaient ainsi publiquement pour amoindrir leurs terribles auxiliaires, ils envoyaient à tous les degrés de la hiérarchie administrative et judiciaire, des instructions où il n'était question que d'apaisement et de concorde ; les préfets faisaient des avances aux évêques, les maires aux curés, et, à part les grands centres où il a fallu sacrifier davantage aux passions

anti-religieuses et démagogiques, les fonctionnaires se conduisent généralement de façon à faire croire et à faire dire que nous en avons été quittes pour la peur.

Combien de temps le cabinet Dufaure vivra-t-il de ces jeux de bascule et de ces attermoiements. Je l'ignore. Mais qu'il prenne garde : le radicalisme a déjà observé avec humeur que le ministre de l'intérieur, qui passait pour franc-maçon, avait offert le pain bénit à sa paroisse, le jour de Pâques : que le ministre des cultes ménageait les évêques, et que M. Dufaure s'approchait des sacrements.....

Tout cela est bien grave, pour un cabinet franchement républicain ; et d'un autre côté, voici le ministre de la guerre qui fait mine de s'arrêter, après avoir destitué deux ou trois généraux conservateurs et qui montre les dents, après une série de faiblesses qui ont fini par ébranler sa propre situation à lui-même. D'où une véritable explosion dans les journaux de gauche.

Cet animal est bien méchant,
Quand on l'attaque, il se défend.

Aussi cherche-t-on déjà un remplaçant à ce singulier ministre de la guerre.

En mettant toutes choses au point de vue le plus optimiste, c'est-à-dire, en supposant que la République, déjà forte de son succès électoral, fasse dans le camp conservateur de nouvelles recrues, pourra-t-on couper à temps la *queue rouge* que traîne après soi cette institution ? pourra-t-on empêcher les revendications d'alliés dont on a accepté les services ?

Que nos braves ministres qui ne parlent que de marier l'ordre et la liberté, prêtent un peu l'oreille ! Qu'ils écoutent le bruit des faubourgs, où se fourbissent les armes d'une future Commune ; les conversations de la caserne où le militaire est en train plus que jamais de discuter ses chefs ; et, par-dessus tout, le cri de rage des grévistes montant avec les plaintes violentes des industriels !...

Partout la voix du mécontentement social se fait entendre. Partout les nouvelles couches populaires s'étonnent d'être en République, et de travailler et de souffrir comme par le passé. De là, à conclure que cette République n'est pas la bonne, il n'y a qu'un pas qui sera bientôt franchi par l'émeute, sinon escaladé par le suffrage universel.

Je ne pense pas qu'on ait jamais vu, dans les temps anciens et dans les ténèbres de ce qu'on appelle aujourd'hui l'ancien régime, une application plus brutale tout à la fois et plus insensée d'un principe de gouvernement. Les maximes de 89 sont devenues des

fétiches devant lesquels tout doit s'aplatir et se courber, des serpents sacrés auxquels tout semble devoir être jeté en pâture, des chars de Jaggernaut sous lesquels tout doit pieusement se laisser broyer.

De quoi vous plaignez-vous, nous dit-on, vous avez la liberté comme aucun régime monarchique vous l'a jamais donnée. Vos conciles se tiennent, vos écoles prospèrent, vos processions se déploient dans nos rues, vos cathédrales étincellent de richesses et embaument d'encens... Un budget de cinquante millions vous est alloué et toutes les grosses bourses vous sont ouvertes... Les jésuites même, qui n'ont pas d'existence légale en France, y sont tolérés, et avec eux bien des empiétements de la cour de Rome, bien des abus d'influence épiscopale, que les anciens parlements auraient jugés avec la dernière sévérité !...

Oui, répondrons-nous, il est vrai que vous nous avez laissé tout ce que votre chicane envieuse et le réseau de plus en plus serré de votre législation tracassière n'a pu nous enlever, tout ce que le peuple catholique a réussi à sauver de ses anciennes franchises... Mais ne nous avez-vous pas ôté mille fois davantage, en laissant la Révolution se donner carrière ; en rouvrant les cabarets ; en abolissant les règlements tutélaires du colportage ; en déchainant les immondes passions de la presse quotidienne, du roman, du théâtre, de la caricature ; en couvrant d'impunité cet empoisonnement ostensible des masses populaires, auxquelles le mensonge est versé à flots avec la haine de Dieu et de son Eglise !

Est-ce que tous les jours les forces vives de la nation ne sont pas battues en brèche ? Est-ce que le clergé, la magistrature et l'armée ne sont pas calomniés par vingt journaux, qui vont partout, ameutant les passions déjà échauffées dans les lieux publics et appelant la suppression de toute contrainte et de toute décence ?

Votre ministre des cultes sait ce qu'est aujourd'hui notre clergé : que jamais l'épiscopat n'a été plus digne et plus réservé ; qu'en aucun temps, les prêtres ne se sont montrés plus étrangers aux luttes politiques. Pourquoi laissez-vous croire au monde entier qu'ils y interviennent ? pourquoi ne les vengez-vous pas devant vos tribunaux de la calomnie qui les transforme en hommes de parti, si ce n'est que vous cherchez à faire dériver sur eux le flot qui vous menace vous-mêmes !

Voilà ce que l'on pourrait dire à notre gouvernement, si les coups de marteau qui retentissent à l'Exposition ne l'empêchaient d'entendre. Et, d'ailleurs, M. Gambetta était absent ces jours derniers, et ce n'était pas le moment de risquer quoi que ce fût, sans

son autorisation spéciale. M. Gambetta voyageait en Allemagne, vers laquelle s'épanche en ce moment tout ce qu'au milieu de tourments de fiel un cœur radical peut contenir de sympathies. Il voyait l'empereur qu'il a su si bien combattre en 1870, et lui proposait même, si l'on en croit quelques amis indiscrets, d'étendre la main sur les Pays-Bas ou le Danemark, moyennant la rétrocession de Metz et de la Lorraine.

Voyez-vous le citoyen Gambetta, permettant au maréchal de Moltke de prendre la Hollande ! Il paraît qu'on en a bien ri à Berlin, et que le prince de Bismarck aurait dit : je lui croyais au moins de l'esprit et un œil ; et voici qu'il n'a même pas de cervelle ! Après le ridicule dont il s'était couvert auprès de Victor-Emmanuel, ce dernier trait achève Gambetta à l'étranger, et l'on dira partout que la diplomatie est le côté faible de cet homme fort, le talon de cet Achille.

Pendant que le grand-duc Nicolas, du haut de ses bivouacs, et l'amiral Hornby, du haut de ses cuirassés, s'observent à travers le Bosphore, la grande *Fête de la paix et de la civilisation* continue ses préparatifs à Paris. C'est *achève* qu'il faudrait dire, s'il n'y avait pas toujours si loin de la coupe aux lèvres et du programme à l'exécution.

La vérité m'oblige donc de vous dire que tout n'est pas fini et que les premiers visiteurs risquent fort de n'assister qu'à une de ces répétitions préalables, où l'on voit les ouvriers travailler aux décors, en même temps qu'on entend la pièce. Cependant, un journal officieux avoue ce matin que certains points resteront inachevés ; la sévérité du règlement, ajoute-t-il avec une majesté prud'hommeque, les maintenant incomplétés, afin de servir d'exemple pour l'Exposition future de 1889. La postérité ne saurait se plaindre de n'être pas avertie.

Savez-vous ce que j'irai voir d'abord ou plutôt entendre dans cet immense caravansérail des merveilles ? C'est le phonographe, la machine parlante ; car je ne suppose pas qu'on invente d'ici à ma très-prochaine visite au Champ-de-Mars, rien de plus curieux.

Il faut vraiment que les justes soient encore nombreux dans les Sodomes et les Gomorrhes de notre planète, pour que le Créateur gratifie l'homme de dons si inespérés et de secrets si précieux. Déjà la vapeur emportait à toute vitesse le monde et sa pensée, le télégraphe en accélérât comme l'éclair la muette expression. Aujourd'hui, c'est bien mieux encore : le téléphone donne une portée incommensurable non pas aux signes, mais à l'organe même qui transmet la pensée : à la voix humaine. On a découvert que le même fil qui portait le fluide se charge aussi du son ; et avec les

perfectionnements prévus par la science la moins téméraire, rien n'empêche qu'on suive bientôt à Paris les splendeurs variées d'un concert donné à Vienne, et *vice versa*.

Il peut arriver un temps, où tous les murs auront réellement leurs oreilles et où le silence même et la solitude seront suspects d'indiscrétion. Et cependant, le téléphone ne parle que concurremment avec la voix de l'homme; il fallait une machine qui parlât sans lui, et longtemps après lui. Cette machine est trouvée. Nous avons le phonographe de M. Edison, qui non-seulement parle, mais écoute, retient, transmet et répète sans aucune infidélité de mémoire.

Grande a été, l'autre jour, l'émotion du vénérable et docte aréopage que nous nommons l'Académie des sciences, à la première et solennelle expérience du précieux instrument; et au moment où une voix un peu grêle, nasillarde, mais distincte, sortit du pavillon de cuivre et prononça: *Le phonographe présente ses hommages à l'Académie des sciences*, ce furent, sur tous les bancs de l'amphithéâtre, des hurrahs et des trépignements d'enthousiasme.

Une invention plus modeste, mais destinée à rendre d'aussi grands services peut-être, fera aussi l'étonnement des visiteurs de l'Exposition. Il s'agit d'un procédé pour emmagasiner du froid jusqu'à 23 degrés au-dessous de zéro et pour mettre, comme on le dit, l'hiver en bouteille.

Je sais bien que ce n'est pas chez vous que ces bouteilles trouveront le plus de débit et que vous continuerez, et avec raison, de mettre au-dessus de tout, notre Bordeaux et notre Champagne. Mais, beaucoup de pays, moins favorisés par la neige que les bords du Saint-Laurent, seront certainement enchantés de pouvoir combattre ainsi la chaleur tropicale et les transpirations; et, sans parler des malades, il ne manque pas de nababs, dans l'Inde, qui s'estimeront heureux d'acheter à tout prix et de consommer à profusion ce frigorifique.

Fasse le ciel qu'il s'en découvre un autre autrement utile à notre époque: un frigorifique politique et social. Et puissent les têtes, échauffées aujourd'hui par la haine, la convoitise et les malentendus, s'apaiser bientôt, sous l'influence d'un autre courant moral, sinon d'une autre température!

Paris, mai 1878.

TH. B.

L'ENCYCLIQUE.

La malle d'Europe, arrivée à Montréal le 13, nous a mis en possession du texte de la Lettre Encyclique de Notre Très Saint-Père et Seigneur le Pape Léon XIII à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique en grâce et communion avec le Siège Apostolique. Cette Lettre, dont nous ne pouvons donner qu'un résumé vu sa longueur, est datée de la solennité de Pâques. Elle débute par la peinture des maux qui affligent l'humanité. Les vérités suprêmes sont niées : le joug des autorités légitimes partout secoué ; des guerres cruelles ravagent les peuples ; les lois sont méprisées, et les choses éternelles sont tenues en coupable oubli. C'est partout une fureur de cupidité et une série de déprédations publiques commises sous prétexte de patriotisme, de droit et de liberté. De tous ces maux il faut chercher la cause dans le refus d'obéissance à l'autorité de l'Eglise, qui commande au nom du Dieu vengeur et soutien de cette autorité.

Le souverain Pontife énumère ensuite les attentats contre les évêques, les ministres du culte, les ordres religieux, les écoles et les instituts de charité ; contre le principat civil constitué par Jésus-Christ pour assurer la liberté spirituelle de son Eglise et lui faciliter la conduite des peuples vers le salut éternel. Si nous parlons ainsi, ajoute le pape, ce n'est pas pour augmenter votre tristesse, mais pour vous demander aide, afin de défendre et de venger la dignité du Siège Apostolique en butte à d'odieuses calomnies.

L'Encyclique continue en exaltant, dans un langage sublime, le rôle maternel et civilisateur de l'Eglise, en redisant ses magnificences, ses bienfaits, son abnégation, tout ce qu'elle a fait pour les sciences et les arts, pour les missions, pour la restauration de la dignité et de la liberté humaines. Le pape donne pour exemple les royaumes unis sous l'influence de l'Eglise et qui furent prospères. Les peuples orientaux séparés offrent, au contraire, l'exemple de

la plus affreuse barbarie. A qui, s'écrie Léon XIII, l'Italie dut-elle d'être grande et Rome glorieuse. N'est-ce pas aux souverains Pontifes, à Saint Léon, à Alexandre III, à Pie V, à Léon X, dont Rome porte la mémoire inscrite en ses plus beaux monuments ?

Il est nécessaire, poursuit le pape, de conserver la dignité de la Chaire romaine et d'affirmer davantage l'union des membres avec la tête, des fils avec le père. C'est pourquoi nous ne cesserons jamais de revendiquer les droits et d'écarter les obstacles opposés à la liberté de notre pouvoir afin de le rétablir dans les conditions où la sagesse divine a établi les Pontifes romains. Nous réclamons cette restitution non par ambition, mais par devoir, car le pouvoir temporel est nécessaire à la plénitude du pouvoir spirituel, au bien et au salut de la société humaine.

Le pape renouvelle et confirme les déclarations et les protestations de Pie IX, son prédécesseur, de sainte mémoire, tant contre l'occupation du pouvoir civil que contre la violation des lois de l'Eglise. Et au nom de Dieu, il adjure les rois et les princes à revenir à la véritable source de l'autorité, de se rattacher à l'Eglise par les liens de l'amour, de travailler à faire disparaître les maux dont l'Eglise et son chef visible sont affligés, afin que leurs peuples marchent dans les voies de la justice et jouissent ainsi de la vraie gloire et de la vraie prospérité.

En ce qui concerne l'éducation de la jeunesse, Léon XIII déclare qu'elle doit se baser sur la famille, et, à ce propos, il dénonce les conséquences funestes des lois civiles qui veulent enlever au mariage, institué par Dieu lui-même, son caractère de sacrement. Parmi ces conséquences le pape énumère le concubinat légal, le relâchement des devoirs réciproques et finalement le divorce.

Le Saint-Père recommande particulièrement aux évêques de veiller à ce que les fidèles rejettent toutes les opinions contraires aux enseignements de l'Eglise. Il insiste spécialement sur la méthode et la direction de l'enseignement philosophique.

L'Encyclique se termine par des félicitations et des bénédictions aux évêques, au clergé et aux fidèles.

CHRONIQUE

Le résultat des élections provinciales, qui ont eu lieu le premier jour du mois, a également surpris les libéraux et les conservateurs. Les premiers, quoiqu'ils puissent dire au contraire, ne s'attendaient pas à gagner ce qu'ils ont gagné; les seconds ne s'attendaient pas à perdre ce qu'ils ont perdu. Comme nous n'avons pas à scruter ici les causes "psychologiques" de ce résultat, nous nous bornerons à le constater. Les comtés de la circonscription électorale de Québec ont passé aux libéraux; ceux de la circonscription de Montréal sont restés fidèles aux conservateurs; cependant Montréal-Ville n'a élu qu'un seul conservateur sur trois députés, tandis que plusieurs libéraux ont été battus dans les comtés ruraux. Récapitulation faite, les conservateurs restent, paraît-il, avec une majorité de quelques voix, mais contestée par les libéraux qui prétendent tenir la tête. Avant peu, c'est-à-dire le 4 du mois prochain, l'Assemblée provinciale étant réunie, la contestation sera vidée selon les us et coutumes parlementaires, lesquels, malheureusement, n'excluent pas le plus haut enchérisseur.

Le Parlement fédéral a clos, le 10 mai, la session de 1878; il a en même temps cessé virtuellement d'exister par limitation du mandat des députés, lequel expirera avant l'époque de la convocation pour la session de 1879. Les élections générales auront donc lieu dans le courant de l'été ou de l'automne. Comment sera composé le quatrième Parlement? Les urnes électorales recèlent trop de surprises pour qu'on puisse résoudre la question; mais il est permis de souhaiter que cette composition réponde aux besoins du pays.

La dernière session a duré plus longtemps que les précédentes; cependant les travaux parlementaires, considérés dans leur ensemble, paraissent n'avoir eu qu'un résultat médiocre. La question des tarifs douaniers, question capitale, mise sur le tapis et

débatte entre libres-échangistes et protectionnistes, est restée sans solution. Pourtant le nœud de la crise financière et commerciale est là. Et, sans crainte de se tromper, les faits donnant raison si la science économique donne tort, on peut affirmer que les tarifs douaniers, actuellement en vigueur, sont la principale, sinon la seule cause de cette crise. Parce que le Canada appartient à l'Angleterre, il ne faut pas s'imaginer que le régime douanier de la colonie doit être calqué sur celui de la métropole. Avant d'entrer dans la voie des "réformes" économiques auxquelles sont attachés les noms de Huskisson, de Cobden et de Robert Peel, l'Angleterre, plus habile dans l'industrie, le commerce et la navigation, avait acquis une prépondérance marquée sur ses voisins. Le Canada n'est pas encore dans une pareille situation vis-à-vis des siens. Devant la prépondérance britannique la plupart des Etats de l'Europe ont, dès l'origine, défendu le travail national au moyen de systèmes de douane plus ou moins rigoureux ou prohibitifs qui entravent l'importation des produits, de nature à faire concurrence à ceux du pays. Devant la prépondérance des Etats Unis, le Canada se trouve placé dans une situation identique à celle des Etats d'Europe devant la supériorité industrielle et commerciale de l'Angleterre. Le travail national doit donc être défendu, au Canada, par un système de douane qui entrave, au lieu de la favoriser, l'importation des produits venant des Etats Unis, de nature à faire concurrence à ceux du pays.

Napoléon III, dont les idées n'étaient pas plus saines en économie qu'en politique, avait lancé la France dans les aventures du libre-échange, comme il l'a lancée dans les aventures de la guerre. M. Thiers, on doit le reconnaître à sa décharge, a, le moment venu, fait prudemment retour au régime de la protection; les finances de la France s'en sont bien trouvées. C'est grâce au rétablissement du système protecteur qu'elle a pu éviter une crise financière et parer à toutes ses obligations sans frapper de trop lourdes charges sur les matières imposables. La facilité avec laquelle la France est sortie de ses embarras, en apparence inextricables, a surpris jusqu'à M. de Bismarck, qui croyait l'avoir sinon ruinée, du moins appauvrie pour longtemps. La *Saturday Review* commentant, dans un de ses derniers numéros, un article publié à Berlin et attribué à M. de Bismarck, disait à ce sujet :

"Le prince de Bismarck vient de publier dans un de ses organes un manifeste explicatif de sa nouvelle politique financière. Il a, paraît-il, étudié le système financier de la France et ne peut trop en admirer les bases et la méthode. C'est grâce à la protection que la France paye l'intérêt des milliards qu'il lui a pris.

Il croyait avoir ruiné la France, et il s'aperçoit sans doute qu'elle n'est pas ruinée du tout. Ses contributions s'élèvent aujourd'hui à environ cent-cinquante millions par an, et les Chambres se lancent gaiement dans de nouveaux et vastes projets de chemins de fer, de canaux et d'organisation militaire. Comment cela peut-il se faire? telle est la question que le prince de Bismarck s'est sérieusement posée, et la seule réponse qu'il ait pu y trouver c'est que cela se fait au moyen d'une sage et courageuse protection. C'est pourquoi il exhorte ses compatriotes à ne pas dédaigner de suivre l'exemple de la France. Le libre-échange n'est qu'une théorie, et les théories, comme Goëthe l'a enseigné à ses compatriotes, sont bonnes pour grisonner et vieillir. L'arbre vert aux fruits d'or et de vie c'est la protection, et de cet arbre, la France, sage et prudente, a mangé les fruits et a prospéré, tandis que l'Allemagne est devenue pauvre et misérable, se nourrissant de vent et se leurrant de sa philosophie."

M. Thiers, en revenant au régime protecteur, n'a fait que revenir à la politique de Colbert, laquelle a mis la France en position de jouer un rôle actif dans le commerce de l'univers. Le programme de cette politique créatrice du commerce et de l'industrie de la France est d'une simplicité extrême: "Réduire les droits à la sortie sur les denrées et les marchandises du royaume; diminuer aux entrées les droits sur tout ce qui sert aux fabriques; repousser par l'élevation des droits, les produits des manufactures étrangères." Quoi de plus naturel que les principes qui ont présidé à la création de l'industrie et du commerce français protègent aujourd'hui leurs intérêts avec efficacité? Partant du point de vue qu'une société complète doit être à la fois agricole, industrielle et navigatrice, et que la France a reçu de la nature les conditions de cette triple fonction, Colbert employa toute sa vie à favoriser l'agriculture en facilitant l'écoulement de ses produits, à ranimer les industries languissantes en mettant des sommes considérables à leur service, à créer des industries nouvelles en attirant à grands frais des industriels étrangers. Enfin, il assura l'existence de la marine marchande par le système de l'inscription maritime.

Comme la France, le Canada a reçu de la nature les conditions de la triple fonction agricole, industrielle et navigatrice; comme la France, le Canada peut être prospère sous un régime de "sage et courageuse" protection étendue à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, à la navigation, et prenant pour programme: Etablissement de droits minimes à la sortie sur les denrées et les marchandises (1);

(1) Comme il n'existe aujourd'hui aucun droit à la sortie, il faudrait étudier la question de savoir si l'établissement de droits minimes sur certains articles d'exportation offrirait plus d'avantages que de désavantages.

diminution des droits à l'entrée sur tout ce qui sert aux fabriques ; élévation des droits sur les produits des manufactures étrangères faisant concurrence à ceux des manufactures nationales. Il n'y a pas d'autre moyen de ramener le commerce et l'industrie canadiens à un état normal. Des empiriques—soi-disant économistes—peuvent seuls s'obstiner dans une voie contraire. En s'obstinant, ils se nourrissent de vent et se leurrent de philosophie comme les Allemands, tandis que le Canada devient plus pauvre et plus misérable que l'Allemagne.

La question d'Orient tient toujours l'Europe en suspens entre la guerre et la paix. L'Angleterre et la Russie parlementent afin de s'entendre amicalement, et arment pour une lutte à outrance. Les ministres d'Autriche parlent haut à la tribune, mais n'agissent pas. M. de Bismarck pose en sphinx. La diplomatie est sur les dents. Les faiseurs de nouvelles sont aux abois.

Quoique l'Autriche ait été la première à se plaindre avec aigreur du traité de San-Stefano et à demander sa révision par un congrès européen, c'est l'Angleterre qui est la cause principale des difficultés pendantes. Devant ces difficultés, on est amené, passant en revue la politique de M. Disraëli, à se demander si ce n'est pas cette politique qui a engagé l'Angleterre dans des complications dont l'issue n'est pas facile à découvrir. Au commencement de la guerre, lord Beaconsfield prononça un long discours en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman, mais en déclinant de défendre cette intégrité par les armes, ou d'arrêter les Russes en pesant sur la Turquie pour qu'elle se soumit au programme collectif des puissances européennes. Ensuite il envoya lord Salisbury à la conférence de Constantinople, en ayant soin de le flanquer de sir Henry Elliott, soufflant le chaud quand le lord soufflait le froid, et réciproquement. Le rôle de la diplomatie anglaise dans la conférence fut passablement terne, quoique un peu bruyant.

Lord Beaconsfield a eu connaissance, avant l'ouverture des hostilités, des conditions que les Russes mettraient à la paix, s'ils étaient vainqueurs. Au lieu de protester sur le champ contre ces conditions, qu'il ne veut pas admettre aujourd'hui, il y a donné un consentement tacite par son silence. Il assurait en même temps que le cabinet, parfaitement uni, était unanime en ses vues. Quelques jours plus tard, lord Carnarvon sortait du ministère. Après comme avant cette retraite, lord Beaconsfield affirmait hautement l'unanimité du cabinet, quoique on annonçât chaque jour la démission de lord Derby, dont les vues ne s'accordaient pas avec celles du président du conseil. Enfin lord Derby s'est retiré, preuve que la divergence de vues entre les deux ministres était arrivée à un

point culminant. Lord Beaconsfield a mis en campagne une foule d'agents secrets pour rallier l'Autriche aux intérêts anglais, et l'Autriche s'est, dit-on, servie des Anglais pour arracher à la Russie des concessions avantageuses à ses intérêts particuliers. Il n'y a que quelques semaines, lord Beaconsfield félicitait le peuple anglais de ce que la direction des affaires étrangères fût entre les mains de lord Derby ; maintenant le peuple anglais doit être rassuré parce que lord Derby blâme la politique de son successeur. Il y a un an, lorsque lord Salisbury siégeait à la conférence de Constantinople, on le représentait volontiers comme un brouillon, aujourd'hui on le représente comme un homme sage et habile. Toutes ces contradictions entre les paroles et les faits peuvent faire douter de l'habileté diplomatique de M. Disraeli et de son aptitude à réaliser le plan suivant qu'on lui attribue : Neutralisation de la Turquie réduite aux provinces où les Turcs forment la grande majorité de la population ; assistance aux Bulgares de manière qu'ils puissent considérer l'Angleterre comme leur amie ; cession de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche ; établissement d'une ligne de démarcation bien arrêtée entre la Russie et la Turquie en Arménie ; cession de l'Albanie, de la Thessalie et de l'Épire à la Grèce ; séparation de l'Égypte d'avec la Turquie ; cession à chacune des puissances, Angleterre, Italie, France et Allemagne, d'une île et d'un port de l'Archipel. Si ce sont là les conditions d'arrangement préposées par l'Angleterre à la Russie, on peut, malgré les espérances de paix auxquelles on se livre aujourd'hui en prévision de la réunion d'un congrès européen, on peut augurer que ce dernier se séparera après avoir mis et remis sur le métier la trame de Pénélope. Cependant, il se pourrait, à la dernière heure, que l'Angleterre et la Russie, qui désirent bien ne pas entrer en guerre quoique préparant de grands armements, en vinssent à une solution provisoire, bonne à éloigner, pendant dix ou vingt ans, le choc qu'il y aura infailliblement entre elles deux. Si un congrès doit aboutir à quelque chose, ce sera à une " solution " de ce genre, d'ailleurs conseillée, dès à présent, par les " sages " de la politique aux " sages " de la diplomatie.

Une tentative d'assassinat a été commise, le 11 mai, contre le roi de Prusse au moment où il revenait d'une promenade en voiture avec sa fille la grande duchesse de Bade. Un individu, posté dans l'avenue *Unter der Linden*, a tiré trois coups de revolver sur le roi, mais sans l'atteindre. L'auteur de cette tentative, nommé Hoëdel, jeune homme de 21 ans, a été arrêté sur le champ et livré à la justice. Dès son premier interrogatoire il a déclaré qu'il n'a point tiré sur le roi ; que se trouvant sans ou-

vrage et sans ressources, il a voulu se tuer en public pour montrer aux riches l'état de misère actuel du peuple. Hoëdel a soutenu ce système de défense dans les interrogatoires postérieurs qu'il a subis devant les magistrats instructeurs, en présence de plusieurs témoins affirmant qu'il a réellement tiré sur le roi. L'instruction, dirigée avec toutes les ressources de la justice et de la police, n'a, jusqu'à présent, révélé aucun complice. La tentative d'assassinat commise par Hoëdel serait donc un acte isolé, auquel les sociétés secrètes seraient étrangères. Mais au moment de son arrestation, on a trouvé sur lui des écrits socialistes et deux portraits de chefs de ce parti. Interrogé sur la provenance de ces objets, Hoëdel a répondu que cela est sans importance parce qu'il n'est ni socialiste, ni républicain, ni monarchiste, ni chrétien, ni quoi que ce soit, — sauf qu'il est *anarchiste*.

Selon le point de vue sous lequel on envisage cette réponse, elle ne signifie rien, car c'est celle d'un fou, ou bien elle a une signification effrayante, car elle prouve que les idées de destruction s'infiltrèrent profondément dans les "nouvelles couches." Envisageant la réponse de Hoëdel sous le premier point de vue, la *Presse libre* de Berlin, principal organe des socialistes allemands, s'empresse d'exonérer le parti de toute solidarité avec l'assassin. Cet homme, dit-elle, est évidemment fou, et aucun parti politique ne peut être rendu responsable de son acte criminel. Tout mauvais cas est niable : la *Presse libre* ne fait rien que de très naturel en mettant cet adage en pratique pour le compte de son parti. Mais si l'on ne peut prouver juridiquement que l'attentat contre la personne du roi Guillaume ait été décidé dans les conciliabules socialistes, peut-on démontrer qu'il n'y a moralement aucune connexité entre cet attentat et les doctrines du parti ? Une présomption grave de connexité résulte, cependant, du fait qu'on a trouvé sur Hoëdel un certain nombre d'écrits socialistes. Il s'est produit, à la vérité, une explication ingénieuse de la possession de ces écrits. Hoëdel serait "l'agent occulte de quelques ecclésiastiques de Berlin, qui, pour résister à la diffusion des doctrines communistes et athées parmi les classes ouvrières, se sont efforcés d'organiser depuis peu un parti avec un programme socialiste mitigé par des principes religieux et royalistes." Hoëdel se serait dévoué pour ces quelques ecclésiastiques ; il se serait muni des écrits trouvés sur sa personne, dans le but de compromettre le parti socialiste. Ce parti, passant dans l'opinion publique pour complice de régicide à un degré quelconque, ne manquerait pas d'être frappé d'ordonnances rigoureuses qui arrêteraient son développement et son influence. Tout ingénieuse qu'elle est, cette explication croule

devant la réponse de Hoëdel : Je ne suis rien, si ce n'est *anarchiste*.

Ce dernier mot est en réalité la synthèse des principes socialistes dont les conséquences pratiques aboutissent nécessairement à un état social où il n'y a plus ni chef, ni autorité à laquelle on obéisse, ni lois auxquelles on soit soumis—état qui est l'*anarchie*. Or, lorsque Hoëdel se déclare *anarchiste*, loin de se séparer des socialistes, il se rattache, au contraire, à tous les utopistes qui plongent les "nouvelles couches" dans le chaos, sous prétexte de les mener à la lumière et au progrès. Considérée sous ce point de vue, la réponse de Hoëdel, homme des "nouvelles couches," a donc une signification effrayante pour les "anciennes couches," dont le grand tort est de ne pas se préoccuper du chaos qu'on leur prépare et de croire que ce chaos ne se fera pas.

Comment, dira-t-on, craindre le chaos lorsqu'on voit la France, ayant traversé les plus cruelles et les plus sanglantes épreuves, ouvrir une Exposition universelle, témoignage éclatant du calme, de la prospérité, de l'ordre et de la sécurité dont elle jouit à présent ?

En effet, le 1er mai, à deux heures de l'après-midi, M. Tisserenc de Bort, ministre du commerce, recevant M. le maréchal de Mac Mahon, venu pour la cérémonie officielle d'ouverture, a célébré la gloire et les bienfaits de "l'Exposition universelle qui ouvrira, il l'espère, une ère de prospérité et de paix pour la France et le monde." Echo du ministre, M. le maréchal de Mac Mahon a répondu qu'il avait la ferme confiance que l'Exposition de 1878 ouvrirait une nouvelle ère de paix et de prospérité. "A ces mots, le *XIXe Siècle* veut bien nous l'apprendre, quatre vingt-quatre pièces de canon de gros calibre ont fait entendre une explosion formidable, vingt-six musiques militaires "invisibles" ont joué à la fois. Le lyrisme du *XIXe Siècle* nous entraînerait trop loin, il suffit de résumer : les jets d'eau ont été ouverts ; les drapeaux de toutes les nations, y compris le drapeau prussien, ont été hissés sur les mâts, les dômes et les tours, et la foule a crié : Vive la République !

Le gros M. Sarcey, qui a si bien compté dans la journée le nombre des canons de gros calibre tonnants et celui des musiques militaires "invisibles," complète sa besogne, le soir, en comptant les lampions municipaux et les lanternes de couleur. Il y avait, raconte-t-il, un grand nombre des uns et des autres et une foule immense pour les contempler. La même foule qu'attiraient les lampions de Louis-Philippe, qui en était chiche ; la même foule qu'attiraient les lampions de Napoléon III, qui en était prodigue.

C'était la foule qui a crié : Vive la Charte ! qui a crié : Vive l'Empereur ! M. Sarcey, échauffé de république, a vu dans ces lampions et ces lanternes et dans la foule qui se bousculait pour jouir du coup d'œil, des démonstrations si patriotiques en l'honneur du régime, " qu'il aurait embrassé de bon cœur tous les passants." Que lampions et lanternes représentassent le patriotisme de la population parisienne, nous voulons bien le croire, mais il faut aussi faire la part de l'attrait que le lampion, sous tous les régimes, a toujours eu pour le faubourien de Paris. Or, le faubourien, si passionné pour les " illuminations," en avait été privé depuis 12 ans ; les dernières mèches patriotiques à la graisse de bœuf et à la thérébenthine qu'il avait vues flamber, ayant été allumées en l'honneur de la victoire des Prussiens à Sadowa. Il ne faut donc pas crier trop fort au miracle républicain, si, étant offerts des lampions, les faubourgs ont jeté sur la rue hommes, femmes et enfants pour les admirer, *sicut mos erat, est et erit*, que le régime qui les a offerts, qui les a offerts, ou qui les offrira, s'appelle charte, empire, république ou autre chose. Aussi quelle vaine fantasmagorie que l'allégresse publique de commande décrétée par le conseil municipal de Paris à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition. Et il n'y a pas que nous qui n'ayons pas confiance en cette allégresse, témoin le passage suivant d'un article de M. Arthur Loth :

" Comme les grands citoyens de 93 décrétaient la victoire, dit-il, les opportunistes de 1878 décrètent la joie. Il faut se réjouir ! La République demande des lampions.

" La dernière grande illumination eut lieu en 1866. La Prusse venait d'écraser l'Autriche à Sadowa. Celle-ci vaincue avait dû céder la Vénétie à l'Italie. C'était double succès pour le parti qui avait applaudi en France à l'unité allemande et à l'unité italienne. Une nation catholique était écrasée, une puissance libérale s'élevait contre la papauté. Paris illumina. Nous nous rappelons l'éclat sinistre de ces lampions imbéciles, allumés en l'honneur de Sadowa. C'était là une première victoire de la future République.

" La République établie se fait une seconde victoire de cette Exposition. Du même esprit qu'on se félicitait de la chute de l'Autriche et de l'élévation de l'Italie, on se réjouit follement de ce triomphe du matérialisme ; les mêmes trophées, les mêmes illuminations vont reparaître.

" Dieu veuille, cependant, que ces mêmes aberrations n'aient pas les mêmes funestes effets ! "

Dieu veuille, en effet, que les résultats de l'Exposition républicaine de 1878 ne soient pas les mêmes pour la France que ceux de l'Expo-

sition impériale de 1867. Mais est-il permis de l'espérer en lisant les insultes vomies par la presse radicale tout entière contre la religion, le jour où il a été question d'appeler sur l'Exposition les bénédictions de l'Eglise ?

“ L'Exposition, a dit cette presse, est arrivée au moment de s'ouvrir sans avoir recours aux prières du clergé ; elle se passera jusqu'au bout de ses bénédictions.” Eh bien, attendons le bout ; mais il n'y a guère à espérer que ce soit une ère paisible et prospère, puisqu'on repousse les bénédictions du ciel qui, seules, peuvent faire descendre sur les nations le bienfait divin de “ la paix dans l'ordre.”

Pour le moment la consigne donnée par les opportunistes est que le parti radical fasse le mort jusqu'après l'Exposition. Il serait inopportun, en effet, de troubler la “ joie calme et spirituelle ” dont Paris donne le spectacle, au dire de M. Sarcey. Mais, paraît-il, ce spectacle sera remplacé, lors de la prochaine session des Chambres, par un autre qui sera moins calme. La fameuse commission d'enquête parlementaire, ayant terminé ses travaux, introduira une demande de poursuite en crime de haute trahison contre MM. le duc de Broglie, de Fourtou et leurs collègues du ministère du 16 mai. Mais comment atteindre les ministres du 16 mai sans frapper d'abord M. le maréchal de MacMahon, qui, à mainte et mainte reprise, a couvert leurs actes de sa responsabilité personnelle ? En réalité, ce coup dévoilé par les indiscretions des intransigeants malgré les efforts des opportunistes pour le tenir secret, ce coup est monté contre M. le maréchal de MacMahon, contre la constitution elle-même. Lorsque la demande en poursuite aura été votée, M. le maréchal de MacMahon se trouvera en face du dilemme, plus pressant que jamais se soumettre et laisser condamner ses anciens ministres, ou se démettre, ne pouvant empêcher qu'on les condamne, c'est-à-dire qu'il se trouvera en face d'une révolution ou d'une guerre civile. Tel est le bouquet que le radicalisme se dispose à offrir à la France, lorsque l'Exposition aura fermé ses portes. Mais à quoi bon, si ce n'est pour ressembler à un oiseau de mauvais augure, prévoir par delà l'Exposition, que la France cherchera longtemps encore la paix et la prospérité qu'on lui a promises le premier jour de mai ?

Citons, en terminant, un nouvel exemple de la manière dont les *libéraux* entendent la liberté religieuse. Il existe à Marseille, la vieille cité catholique du Midi de la France, un pieux et vénérable usage qui consiste à faire, à certains jours de l'année, des processions—traditionnelles ou votives—soit pour solenniser une fête locale, soit pour remercier Dieu de grâces

spéciales qu'il a accordées à la ville en des temps de grande affliction. Parmi les processions traditionnelles, il y a celle du dimanche de *Quasimodo*, ou procession solennelle du Viatique des infirmes et des malades. Parmi les processions votives, il y a celle qui a été instituée à perpétuité, à la demande du Corps de Ville, pour prier Dieu de préserver la ville du retour du terrible fléau—*Peste de Marseille*—qui fit de si grands ravages en 1720. Cette cérémonie a pour but, en premier lieu, d'implorer la protection divine, en second lieu, d'honorer la mémoire de Mgr Belzunce, du chevalier Rose et de plusieurs Marseillais qui déployèrent pendant l'invasion du fléau un courage héroïque et une charité surhumaine.

Aujourd'hui, Marseille est dotée d'un Corps de Ville dont la majorité appartient à la variété de *libéraux* dite *radicale*. Le citoyen maire, ouï son conseil, vient de prendre un arrêté interdisant "les manifestations religieuses à l'extérieur des églises." M. le préfet des Bouches-du-Rhône, quoique républicain, a cependant eu le bon sens de refuser son approbation à cette mesure radico-municipale. L'arrêté du citoyen maire, préparé dans le but d'empêcher la procession du dimanche de *Quasimodo*, est ainsi resté lettre morte, et la "manifestation" du Viatique des infirmes et des malades s'est faite comme par le passé. "Cette touchante cérémonie, lisons-nous dans l'*Echo de Fourvières*, a eu lieu au milieu du recueillement général de la population et avec le concours le plus empressé des fidèles, accourus en foule pour rendre hommage à Dieu sortant de son Tabernacle, pour venir dans sa grandeur et sa bonté, visiter les affligés et les souffrants. La ville de Marseille a accompli un acte de foi qui a répondu par une manifestation aussi imposante que pacifique, aux passions haineuses de la Révolution."

Interdire les manifestations religieuses à l'extérieur des églises, voilà la première partie du programme des libéraux ; interdire les églises pour qu'il n'y ait plus de manifestations religieuses du tout, voilà la seconde partie. C'est ainsi que ces gens-là, grands apôtres de la liberté, entendent la liberté. Tout pour eux, rien pour les autres.

A. DE B.

LE PAYS DES FOURRURES.

(Suite)

Presque chaque jour, toutes les fois que l'état du ciel le permettait, le lieutenant Hobson prenait hauteur. Quelquefois même, Mrs. Paulina Barnett, devenue fort habile au maniement du sextant, l'aidait ou le remplaçait même dans les observations. Il était très-important, en effet, de constater les moindres changements qui se seraient effectués en latitude ou en longitude dans la position de l'île. La grave question des deux courants était toujours pendante, et de savoir si, après la débâcle, on serait emporté au sud ou au nord, voilà ce qui préoccupait par-dessus tout Jasper Hobson et Mrs. Paulina Barnett.

Il faut dire que cette vaillante femme montrait en tout et toujours une énergie supérieure à son sexe. Ses compagnons la voyaient chaque jour, bravant les fatigues, le mauvais temps, sous la pluie, sous la neige, opérant une reconnaissance de quelque partie de l'île, s'aventurant à travers l'icefield à demi décomposé ; puis, à son retour, réglant la vie intérieure de la factorerie, prodiguant ses soins et ses conseils, et toujours activement secondée par sa fidèle Madge.

Mrs. Paulina Barnett avait courageusement envisagé l'avenir, et des craintes qui l'assaillaient parfois, de certains pressentiments que son esprit ne pouvait dissiper, elle ne laissait jamais rien paraître. C'était toujours la femme confiante, encourageante que l'on connaît, et personne n'aurait pu deviner sous son humeur égale les vives préoccupations dont elle ne pouvait être exempte. Jasper Hobson l'admirait profondément.

Il avait aussi une entière confiance en Kalumah, et il s'en rapportait souvent à l'instinct naturel de la jeune Esquimaude, absolument comme un chasseur se fie à l'instinct de son chien.

Kalumah, très-intelligente, d'ailleurs, était familiarisée avec tous les incidents comme avec tous les phénomènes des régions polaires. A bord d'un baleinier, elle eût certainement remplacé avec avantage "l'ice-master," ce pilote auquel est spécialement confiée la direction du navire au milieu des glaces. Chaque jour, Kalumah allait reconnaître l'état de l'icefield, et rien qu'au bruit des icebergs qui se fracassaient au loin, la jeune indigène devinait les progrès de la décomposition. Jamais, aussi, pied plus sûr que le sien ne s'était aventuré sur les glaçons. D'instinct, elle sentait lorsque la glace, "pourrie par-dessous," n'offrait plus qu'un point d'appui trop fragile, et elle cheminait sans une seule hésitation à travers l'icefield troué de crevasses.

Du 20 au 30 mars, le dégel fit de rapides progrès. Les pluies furent abondantes et activèrent la dissolution des glaces. On pouvait espérer qu'avant peu l'icefield se diviserait, et peut-être quinze jours ne se passeraient-ils pas sans que le lieutenant Hobson, profitant des eaux libres, pût lancer son navire à travers les glaces. Ce n'était point un homme à hésiter, quand il pouvait redouter, d'ailleurs, que l'île fut entraînée au nord, pour peu que le courant du Kamtchatka l'emportât sur le courant de Behring.

"Mais, répétait souvent Kalumah, cela n'est pas à craindre. La débâcle ne remonte pas, elle descend, et le danger est là!" disait-elle, en montrant le sud, où s'étendait l'immense mer du Pacifique.

La jeune Esquimaude était absolument affirmative. Le lieutenant Hobson connaissait son opinion bien arrêtée sur ce point, et il se rassurait, car il ne considérait pas comme un danger que l'île allât se perdre dans les eaux du Pacifique. En effet, auparavant, tout le personnel de la factorerie serait embarqué à bord de la chaloupe, et le trajet serait nécessairement court pour gagner l'un ou l'autre continent, puisque le détroit formait un véritable entonnoir entre le cap Oriental, sur la côte asiatique, et le cap du Prince-de-Galles, sur la côte américaine.

On comprend donc avec quelle attention il fallait surveiller les moindres déplacements de l'île. Le point dut donc être fait toutes les fois que le permit l'état du ciel, et, dès cette époque, le lieutenant Hobson et ses compagnons prirent toutes les précautions en prévision d'un embarquement prochain, et peut-être précipité.

Comme on le pense bien, les travaux spéciaux à l'exploitation de la factorerie, c'est-à-dire les chasses, l'entretien des trappes, furent abandonnés. Les magasins regorgeaient de fourrures, qui seraient perdues pour la plus grande partie. Les chasseurs et les trappeurs chômaient donc. Quant au maître charpentier et à ses

hommes, ils avaient achevé l'embarcation, et en attendant le moment de la lancer à l'eau, quand la mer serait libre, ils s'occupèrent de consolider la maison principale du fort, qui, pendant la débâcle, serait peut-être exposée à subir une pression considérable des glaçons du littoral, si le cap Bathurst ne leur opposait pas un obstacle suffisant. De forts étançons furent donc appliqués aux murailles de bois. On disposa à l'intérieur des chambres des étais placés verticalement, qui multiplièrent les points d'appui aux poutres du plafond. Le toit de la maison, dont les fermes furent renforcées par des jambettes et des arcs-boutants, put dès lors supporter des poids considérables, car il était pour ainsi dire casematé. Ces divers travaux s'achevèrent dans les premiers jours d'avril, et l'on put constater bientôt non-seulement leur utilité, mais aussi leur opportunité.

Cependant, les symptômes de la saison nouvelle s'accusaient davantage chaque jour. Ce printemps était singulièrement précoce, car il succédait à un hiver qui avait été si étrangement doux pour des régions polaires. Quelques bourgeons apparaissaient aux arbres. L'écorce des bouleaux, des saules, des arbousiers, se gonflaient en maint endroit sous la sève dégelée. Les mousses nuançaient d'un vert pâle les talus exposés directement au soleil, mais elles ne devaient pas fournir une récolte abondante, car les rongeurs, accumulés aux environs du fort et friands de nourriture, leur laissaient à peine le temps de sortir de terre.

Si quelqu'un fut malheureux alors, ce fut sans contredit l'honnête caporal. L'époux de Mrs. Joliffe était, on le sait, préposé à la garde des terrains ensemencés par sa femme. En toute autre circonstance, il n'aurait eu à défendre que du bec de ces pillards ailés, guillemots ou puffins, sa moisson d'oseille et de cochléaria. Un mannequin eût suffi à effrayer ces voraces oiseaux, et à plus forte raison le caporal en personne. Mais, cette fois, aux oiseaux se joignaient tous les rongeurs et ruminants de la faune arctique. L'hiver ne les avait point chassés ; l'instinct du danger les retenait aux abords de la factorerie, et rennes, lièvres polaires, rats musqués, musaraignes, martres, etc., bravaient toutes les menaces du caporal. Le pauvre homme n'y pouvait suffire. Quand il défendait un bout de son champ, on dévorait l'autre.

Certes, il eût été plus sage de laisser à ces nombreux ennemis une récolte qu'on ne pourrait pas utiliser, puisque la factorerie devait être abandonnée sous peu. C'était même le conseil que Mrs. Paulina Barnett donnait à l'entêté caporal, quand celui-ci, vingt fois par jour, venait la fatiguer de ses condoléances ; mais le caporal Joliffe ne voulait absolument rien entendre.

“Tant de peine perdue ! répétait-il. Quitter un tel établissement quand il est en voie de prospérité ! Sacrifier ces graines que madame Joliffe et moi, nous avons semées avec tant de sollicitude !... Ah ! madame ! il me prend quelquefois l'envie de vous laisser partir, vous et tous les autres, et de rester ici avec mon épouse ! Je suis sûr que la Compagnie consentirait à nous abandonner cette île en toute propriété...”

A cette réflexion saugrenue, Mrs. Paulina Barnett ne pouvait s'empêcher de rire, et elle renvoyait le caporal à sa petite femme, qui, elle, avait fait depuis longtemps le sacrifice de son oseille, de son cochléaria et autres antiscorbutiques, désormais sans emploi.

Il convient d'ajouter ici que la santé des hiverneurs, hommes et femmes, était excellente. La maladie, au moins, les avait épargnés. Le bébé lui-même avait parfaitement repris et poussait à merveille sous les premiers rayons du printemps.

Pendant les journées des 2, 3, 4 et 5 avril, le dégel continua franchement. La chaleur était sensible, mais le temps couvert. La pluie tombait fréquemment, et à grosses gouttes. Le vent soufflait du sud-ouest, tout chargé des chaudes molécules du continent. Mais dans cette atmosphère embrumée, il fut impossible de faire une seule observation. Ni soleil, ni lune, ni étoile n'apparurent à travers ce rideau opaque. Circonstance regrettable, puisqu'il était si important d'observer les moindres mouvements de l'île Victoria.

Ce fut dans la nuit du 7 au 8 avril, que la débâcle commença véritablement. Au matin, le lieutenant Hobson, Mrs. Paulina, Kalumah et le sergent Long, s'étant portés sur le sommet du cap Bathurst, constatèrent une certaine modification de la banquise.

L'énorme barrière, partagée presque en son milieu, formait alors deux parties distinctes, et il semblait que la portion supérieure cherchait s'élever vers le nord.

Était-ce donc l'influence du courant kamtchatkale qui se faisait sentir ? L'île errante allait-elle prendre la même direction ? On comprend combien furent vives les craintes du lieutenant et de ses compagnons. Leur sort pouvait se décider en quelques heures, car si la fatalité les entraînait au nord pendant quelques centaines de milles encore, ils auraient grand'peine à regagner le continent sur une embarcation aussi petite que la leur.

Malheureusement, les hiverneurs n'avaient aucun moyen d'apprécier la valeur et la nature du déplacement qui se produisait. Toutefois, on put constater que l'île ne se mouvait pas encore, — du moins dans le sens de la banquise, puisque le mouvement de

celle-ci était sensible. Il paraissait donc probable qu'une portion de l'icefield s'était séparée et remontait au nord, tandis que celle qui enveloppait l'île demeurait encore immobile.

Du reste, ce déplacement de la haute barrière de glace n'avait aucunement modifié les opinions de la jeune Esquimaude. Kalumah soutenait que la débâcle se ferait vers le sud, et que la banquise elle-même ne tarderait pas à ressentir l'influence du courant de Behring. Kalumah, au moyen d'un petit morceau de bois, avait figuré sur le sable la disposition du détroit, afin de se mieux faire comprendre, et, après en avoir tracé la direction, elle montrait que l'île, en la suivant, se rapprocherait de la côte américaine. Aucune objection ne put ébranler son idée à cet égard, et, vraiment, on se sentait presque rassuré en écoutant l'intelligente indigène s'expliquer d'une manière si affirmative.

Cependant, les journées du 8, du 9 et du 10 avril semblèrent donner tort à Kalumah. La portion septentrionale de la banquise s'éloigna de plus en plus vers le nord. La débâcle s'opérait à grand bruit et sur une vaste échelle. La dislocation se manifestait sur tous les points du littoral avec un fracas assourdissant. Il était impossible de s'entendre en plein air. Des détonations retentissaient incessamment, comparables aux décharges continues d'une formidable artillerie. A un demi-mille du rivage, dans tout le secteur dominé par le cap Bathurst, les glaçons commençaient déjà à s'élever les uns sur les autres. La banquise s'était alors cassée en morceaux nombreux, qui faisaient autant de montagnes et dérivait vers le nord. Du moins, c'était le mouvement apparent de ces icebergs. Le lieutenant Hobson, sans le dire, était de plus en plus inquiet, et les affirmations de Kalumah ne parvenaient pas à le rassurer. Il faisait des objections, auxquelles la jeune Esquimaude résistait opiniâtement.

Enfin, un jour,—dans la matinée du 11 avril,—Jasper Hobson montra à Kalumah les derniers icebergs qui allaient disparaître dans le nord, et il la pressa encore une fois d'arguments que les faits semblaient rendre irréfutables.

“Eh bien, non ! non ! répondit Kalumah avec une conviction plus enracinée que jamais dans son esprit, non ! Ce n'est pas la banquise qui remonte au nord, c'est notre île qui descend au sud !”

JULES VERNE.

(A continuer)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

JEANNE LA FILEUSE, épisode de l'émigration franco-canadienne aux Etats-Unis, par H. BEAUGRAND, Fall-River, typographie Fiske et Munroe, 1878.

L'auteur nous avertit tout d'abord que son livre "est moins un roman qu'un pamphlet; moins un travail littéraire qu'une réponse aux calomnies que l'on s'est p'u à lancer dans certains cercles politiques contre les populations franco-canadiennes des Etats-Unis." Mais puisque l'auteur avait besoin d'écrire un pamphlet, pourquoi n'en a-t-il pas écrit un tout simplement? Cela eût mieux valu, dans l'intérêt même de la cause qu'il voulait plaider. Car en pareil cas une œuvre d'imagination n'a pas la même autorité qu'un travail sérieux; et le romancier est plus exposé que personne à être taxé d'exagération et de mensonge. Cela eût mieux valu aussi pour l'honneur de notre littérature: car avec le système adopté par M. Beaugrand, nous avons un roman où l'on parle politique, un pamphlet où l'on parle d'amour; un livre qui n'appartient à aucun genre déterminé, où l'on voit de longues colonnes de chiffres à côté d'une lettre sentimentale, des déclamations virulentes à la suite d'une tendre déclaration; une véritable macédoine où l'on trouve des vers de tous nos poètes, une histoire de revenant (le discours du fantôme imprimé entre guillemets, comme s'il s'agissait pour le moins d'un passage de l'Évangile): l'histoire des troubles de 1837, des dissertations longues et détaillées sur les manufactures, un itinéraire de Montréal à Fall-River, des réclames commerciales, et jusqu'à des articles d'un journal, (*l'Echo du Canada*, publié à Fall-River par M. Beaugrand). Le journaliste, du reste, se reconnaît dans ce livre au style qui, variant ses tons, nous apporte tantôt l'écho des *premiers Fall-River*, tantôt celui des notes locales et des nouvelles à sensation. Il faut en excepter cependant les premiers chapitres, dans lesquels l'auteur a essayé le genre descriptif, pour nous peindre les paysages et surtout les mœurs et les coutumes du Canada. Tentative malheureuse! Il fait parler ses campagnards d'une façon solennelle et théâtrale, fort éloignée de la simplicité, à la fois digne et naïve, qui distingue le langage de nos *habitants*. Ces voyageurs forestiers, arrivant en canot à Lavaltrie, en 1872, constituent un véritable anachronisme, et leur costume aurait été

pris, à cette époque, pour un déguisement de carnaval. Ils ont de charmantes chansons, les voyageurs :

“ A Bytown, c'est une jolie place,
 “ Mais il y a beaucoup de crasse ! ”

En fait de coutume, M. Beaugrand nous apprend du nouveau. “ C'est l'usage, dit-il, que chaque famille canadienne donne un festin au dernier jour de l'année, afin de saluer à minuit, avec toutes les cérémonies voulues, l'arrivée de l'inconnue qui nous apporte à tous une part de joie et de douleurs. ” Nous devons l'avouer : nous ignorions complètement l'existence de cet usage.

Entravée à chaque instant par les dissertations, les exposés et les plaidoiries du pamphlet, l'action du roman traîne et languit, et, si M. Beaugrand a adopté cette forme du roman pour donner plus d'intérêt aux questions qu'il voulait traiter, il est loin de ses fins. Son livre, en tant que roman, est ennuyeux comme la pluie.

Il reste à examiner la partie *pamphlétaire*. La principale question que traite M. Beaugrand, et celle qui fait le sujet même de son livre, c'est la question de l'émigration. Il veut établir sa démonstration sur deux faits : d'un côté, la misère qui règne au Canada : de l'autre, la prospérité qui règne aux Etats-Unis. Première conclusion : les Canadiens ont raison de quitter le Canada pour aller aux Etats-Unis. Pourtant, M. Beaugrand ne veut pas encourager l'émigration : au contraire, il veut travailler au repatriement. Mais il veut l'emploi de moyens efficaces : c'est la seconde conclusion qui découle de ses prémisses : Si nous voulons voir revenir ici nos compatriotes exilés, nous devons leur assurer des avantages encore plus grands que ceux qu'ils trouvent aux Etats-Unis. “ L'émigré pourrait-il, en retournant au Canada, gagner chaque jour, chaque semaine ou chaque mois le même nombre de dollars qu'il gagne dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre ? ”

“ Voilà la question du repatriement posée en deux lignes, et chacun sait qu'aujourd'hui les chiffres sont en faveur aux Etats-Unis, quoiqu'en disent ceux qui sont payés pour affirmer le contraire. ”

N'étant pas payé pour affirmer le contraire, nous dirons avec M. Beaugrand, qu'en effet, les chiffres sont en grande faveur aux Etats-Unis, comme il est facile de s'en convaincre par les rapports des tribunaux, et des cours de banqueroute. Mais cela ne répond pas à la question qui vient d'être si nettement posée. Nous ne savons pas de quelle manière nos législateurs résoudre ce problème. Mais, véritablement, après la description enchanteresse que M. Beaugrand fait de la vie aux Etats-Unis, et l'énumération de tous les avantages que la république de Washington offre à nos frères exilés, nous ne pouvons qu'être rassuré sur l'issue des événements.

“ L'étranger qui veut prendre sa part du labour nécessaire à l'avancement des progrès matériels et intellectuels du pays (!) est reçu, aux Etats-Unis, comme un frère ; quelles que soient sa croyance ou sa nationalité. Les portes de toutes les ambitions lui sont ouvertes, et ici comme ail-

leurs, c'est l'énergie, l'intelligence et l'amour du travail qui obtiennent le haut du pavé. L'ignorance, la paresse et le fanatisme n'ont leur place nulle part, et peut-être encore moins sous le drapeau de la république américaine qu'en aucune autre partie du monde.

“ On peut donc dire avec vérité que le Canadien-Français émigré aux Etats n'a pas à se plaindre du peuple qui l'entoure, des capitalistes qui lui donnent du travail, ou du gouvernement qui le protège. Comme tout autre citoyen, l'émigré est forcé de faire la part des crises industrielles et commerciales, et si les jours qu'il traverse maintenant sont un peu sombres, il lui faut se consoler par la certitude qu'il doit avoir, de posséder sa part du soleil, lorsque les jours de prospérité ramènent le bonheur et le contentement parmi la classe ouvrière.”

Ici comme ailleurs, mais alors ce doit être ailleurs comme ici ; la démonstration n'est pas forte.

Si les jours qu'il traverse maintenant sont un peu sombres..... Mais il ne faut pas s'arrêter, plus que M. Beaugrand ne le fait, à ce détail insignifiant. Les jours sombres ne durent pas, là-bas. “ Il lui faut se consoler “ par la certitude qu'il doit avoir.....” Après cela il n'est plus permis de craindre, et si nous ne pouvons pas ? gagner nos compatriotes à revenir parmi nous, consolons-nous dans la certitude qu'ils possèdent leur part de soleil..... quand le soleil luit.

Avec une perspective aussi brillante, nous ne devons plus nous étonner du grand nombre des Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis ; mais si une chose doit plutôt nous surprendre, c'est que le reste de la population ne se détermine pas à émigrer en masse. Ce serait, croyons-nous, donner au livre de M. Beaugrand sa véritable et rigoureuse conclusion.

MANUEL DE LA CONFRÉRIE DU CŒUR DE JÉSUS, en faveur des âmes du Purgatoire, à l'usage des collèges et des pensionnats, publié, avec approbation de l'Ordinaire, au Collège Joliette, 1877.

Ce petit livre contient les prières de la messe, l'office de la Sainte-Vierge, des Morts, de l'Ange gardien, le Chemin de la Croix, etc., etc., et il devra être d'une grande utilité dans les collèges. Mais, en égard surtout à sa destination, pourquoi le revêtir d'une reliure de pacotille qui ne durera pas un mois ?

NOTRE DAME DU PERPÉTUEL SECOURS, par un Père Rédemptoriste, 1 vol. in-32, publié avec approbation de l'Ordinaire, Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires, éditeurs, 1878.

Cet ouvrage contient l'histoire du tableau de la Vierge miraculeuse, vénérée dans l'église St. Alphonse à Rome, et dont une copie a été placée dans l'église Notre-Dame à Montréal, à l'occasion de la dernière mission ; de plus, le récit d'un grand nombre de miracles opérés par l'intercession de la Ste. Vierge, et des prières en son honneur pour tous les jours, et dans toutes les positions de la vie.

JOSEPH DESROSIERS.